

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 29 Janvier 2014 - 27 Rabi' al-awwal 1435 - N° 496 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA  
AU SOMMET 22<sup>e</sup> DE L'UNION AFRICAINE

## M. Sellal à Addis-Abeba

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est arrivé hier soir à Addis-Abeba où il représentera le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 22<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), prévu dans la capitale éthiopienne les 30 et 31 jan-

vier 2014. Le Premier ministre prendra part également aujourd'hui aux travaux du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement du Nepad.

M. Sellal est accompagné du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri.



PRÉSIDENTIELLE 2014

# Bouteflika le RASSEMBLEUR

Des réalisations  
qui « parlent »

Boualem Branki

Les annonces de candidatures pour la présidentielle d'avril 2014, nombreuses du reste, ont indubitablement refaçonné les contours de ce scrutin. Un nombre aussi élevé de candidatures, plus d'une soixantaine, même si le Conseil constitutionnel ne s'est pas encore prononcé, donne en réalité une image grandeur nature de l'intérêt politique que suscite cette consultation électorale.

D'autant qu'elle intervient à un moment sociologique et économique d'importance pour les Algériens, car se situant à la fin d'une dynamique cycle de croissance réalisé dans le cadre des trois programmes de développement quinquennal mis en œuvre par le Président Abdelaziz Bouteflika.

Page 3



Un « Oui »  
sans équivoque  
de l'UGTA  
et du parti TAJ

TEXTE DE LOI RÉGISSANT L'ACTIVITÉ  
AUDIOVISUELLE DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION  
**M. Messahel :**  
«En droite ligne du pluralisme médiatique  
enclenché depuis 1990»

Page 24

Le futur code  
du travail  
en cours  
d'élaboration

SELON LE SG DE L'UGTA  
La tripartite aura  
lieu en février

Page 5

SCIENCE et VIE  
**CANCER**  
DU NOUVEAU  
DANS LE  
TRAITEMENT  
DE LA  
LEUCÉMIE

Pages 12-13

CULTURE

26<sup>e</sup> FESTIVAL DU COURT  
MÉTRAGE PREMIERS  
PLANS D'ANGERS  
**« Les jours  
d'avant »**  
de Karim  
Moussaoui  
distingué

Page 14

FOOTBALL  
PRÉPARATION DE L'EN  
AU MONDIAL 2014  
**Les choses  
sérieuses  
commencent  
pour Raouraoua  
et Halilhodzic**

Page 20

JUSTICE  
**EL HARRACH**  
Une année  
de prison  
pour coups  
et blessures  
volontaires

Page 9

## Météo



### Régions Nord : 18° à Alger

Temps devenant de plus en plus nuageux en cours d'après-midi/soirée sur les régions de l'Ouest et du Centre avec pluie s'étendant progressivement aux régions de l'Est.

Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 Km/h) notamment vers les régions de l'Ouest et du Centre. La mer sera agitée localement forte vers littoral Ouest et Centre.

### Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps devenant de plus en plus nuageux notamment vers la Saoura et nord Sahara avec développement d'une activité pluvio-orageuse à partir de la soirée. Les vents seront en général modérés (30/40 Km/h) avec localement chasseable.

## CE MATIN À L'HÔTEL MAZAFRAN 5<sup>e</sup> congrès de l'ONEC

L'organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) tiendra ce matin à 10h à l'hôtel Safir Mazafra, les travaux de son 5<sup>e</sup> congrès.

## APW DE TIZI-OUZOUE Session extraordinaire le 17 février et session ordinaire en mars

L'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou tiendra le 17 février une session extraordinaire qui sera consacrée à l'investissement et à l'emploi. Par ailleurs, l'APW tiendra vers la fin du mois de mars, une session ordinaire qui sera consa-



crée cette fois-ci à l'amélioration de l'urbanisme et les contraintes en la matière.

## ALGER 1 500 citoyens formés aux techniques du secourisme

Un total de 1 483 citoyens issus de la wilaya d'Alger de tous âges a été formé par les éléments de la Protection civile aux techniques du secourisme, a indiqué mardi le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le colonel Mohamed Taghrisine. «Cette formation de masse en matière de secourisme dans la wilaya d'Alger avait commencé en 2010 et a touché un nombre important de citoyens dont 50% sont des chômeurs ainsi que des femmes aux foyers», a expliqué le responsable.

## BATNA - TRAMWAY Les travaux entamés au 2<sup>e</sup> semestre 2014



Le chantier du tramway de la ville de Batna sera lancé «au cours du deuxième semestre de cette année», ont indiqué mardi les services de la wilaya.

La première tranche des travaux fera la jonction entre le nouveau pôle urbain de Hamla 3 à la Cité Bouzouiane, via l'Université Hadj-Lakhdar, sur une distance de 15 km, a-t-on fait savoir de même source.

Les services de la wilaya ont indiqué que le chef de l'exécutif local, Hocine Mazzouz, a fixé, lundi au cours d'une rencontre sur l'étude du projet, la date butoir du mois de juillet prochain pour lancer les travaux, après la levée des réserves liées, notamment, à l'élargissement de la voie réservée aux voitures.

Selon le représentant de la firme Systra, chargée du projet, le tracé du tramway prévoit 25 stations pour 30 voitures de 300 places chacune, et un centre de maintenance prévu à Hamla 3 sur une superficie de 7 hectares.

La seconde tranche du tramway reliera le centre-ville de Batna à l'agglomération voisine de Tazoult, ont également indiqué les services de la wilaya.

## PRÉSIDENTIELLE 2014 Conférence de presse ce matin au siège ministère de l'intérieur

Le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur et des collectivités locales, M. Mohamed Talbi, animera ce matin à 9h30, au siège du ministère, une conférence de presse qui portera sur le processus de préparation de l'élection présidentielle du 17 avril prochain.



## 3<sup>ES</sup> FOULÉES DES GAZELLES ALGÉRIENNES Plus de 1 000 personnes attendues le 8 mars à Ben Aknoun

Al'occasion de la journée mondiale de la femme, l'agence Sport Event internationale organise la traditionnelle course réservée aux dames dénommée «Les foulées des gazelles algériennes», le samedi 8 mars à l'intérieur du parc zoologique de Ben Aknoun sur une distance de 4 km en allure libre. Cette épreuve est ouverte exclusivement aux non licenciés. Selon le prometteur plus de 1 000 personnes sont attendues pour cet évènement.

Les inscriptions se feront le jour de la course à partir de 8h. Le départ est prévu à 10h.

En marge de cette compétition, deux autres épreuves sont prévues au programme : les foulées des non-voyants (ikm) et une course réservée aux enfants trisomiques.

Grâce à l'apport des sponsors et partenaires, plusieurs cadeaux seront remis aux lauréats de ces différentes épreuves.

## ORAN 65 exposants au 2<sup>e</sup> Salon du mariage «Mabrouk»

Le Salon du mariage «Mabrouk», dans sa deuxième édition s'est ouvert mardi au Centre des conventions d'Oran (CCO) Ahmed-Ben-nahmed, avec la participation de 65 exposants.

Cette exposition a réuni les différents prestataires et fournisseurs de service en rapport avec l'organisation des fêtes de mariage: bijoutiers, stylistes, designers, loueurs de voitures de luxe, coiffeuses et esthéticiennes, etc.

Le Salon vise, se-

lon ses organisateurs, à mettre en place un carrefour qui réunit les différents prestataires, de façon à éviter aux futurs mariés (iées) de longues recherches et la perte de temps.

Un programme d'animation varié est en outre prévu tout au long de du salon qui se poursuivra jusqu'au premier février, à savoir karkabou et naggafette, concerts de musique orientale et occidentale, ballet de danse traditionnelle, animation DJ et défilé de mode.

## Horaires des prières

Mercredi 29 Rabi' al-awwal 1435

	Max	Min
Alger	18°	08°
Oran	14°	02°
Annaba	18°	10°
Béjaïa	17°	09°
Tamanrasset	22°	06°



## SÛRETÉ NATIONALE

### Le projet de la radio de la DGSN «en bonne voie»

Le projet de création par la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) d'une chaîne de radio est «en bonne voie», a affirmé mardi à Ghardaïa un cadre de la cellule de communication de la Dgsn. Le projet de création par la Dgsn d'une chaîne de radio, «afin de mieux faire connaître son travail quotidien», est «en bonne voie et verra le jour prochainement», a affirmé le commissaire principal Mohamed Fillali, en marge d'une visite de travail d'une délégation de cadres de la cellule de communication et de presse de la Dgsn dans la région de Ghardaïa.

Dans le cadre de la nouvelle politique de communication de la Dgsn, visant à informer les citoyens sur le travail des agents de la police, cette institution vient de lancer cet ambitieux projet dans le but de renforcer les liens avec la population et de concrétiser la police de proximité, a souligné le commissaire principal Fillali.

## CET APRÈS-MIDI À LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA

### Conférence de Kherdja Ammar

Dans le cadre du programme littéraire des «Mercredi du verbe», l'auteur Kherdja Ammar présentera cet après-midi à 14h à la bibliothèque multimédia jeunesse (38/40 rue Didouche Mourad, Alger), une intervention autour de ses livres qui s'intitulent «Les plantes dans le quotidien Kabyle d'autre fois» et «Le figuier d'Algérie» d'après la maison d'édition Kira et Kherdja.

## ADRAR

### 1 760 projets financés en 2013 par l'ANGEM

Un total de 1 760 micro-projets sur 2 280 dossiers déposés ont été financés en 2013 par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) dans la wilaya d'Adrar, générant plus de 2 630 emplois, a-t-on appris mardi auprès de l'antenne locale de cet organisme.

Les activités financées ont porté sur les segments de l'agriculture, l'artisanat, les travaux publics, les services et l'acquisition de matières premières, a précisé la même source.

Dans le but de permettre aux promoteurs de maîtriser les mécanismes de réussite de leurs projets, l'Angem a organisé des journées d'information en



faveur des jeunes, dont les pensionnaires des établissements pénitentiaires pour assurer leur insertion sociale, et les 2 790 stagiaires d'établissements de formation en vue de les encourager à tirer avantage de ce dispositif d'aide à l'emploi.

## PRÉSIDENTIELLE 2014

# Bouteflika le rassembleur

● Les annonces de candidatures pour la présidentielle d'avril 2014, nombreuses du reste, ont indubitablement refaonné les contours de ce scrutin.



Boualem Branki

Un nombre aussi élevé de candidatures, plus d'une soixantaine, même si le Conseil constitutionnel ne s'est pas encore prononcé, donne en réalité une image grande nature de l'intérêt politique que suscite cette consultation électorale.

D'autant qu'elle intervient à un moment sociologique et économique d'importance pour les Algériens, car se situant à la fin d'une dynamique cycle de croissance réalisé dans le cadre des trois programmes de développement quinquennal mis en œuvre par le Président Abdelaziz Bouteflika. C'est dire l'importance de cette échéance politique sur la poursuite de ce programme qui a permis à l'Algérie de sortir d'abord indemne de la crise économique et financière mondiale de 2008, et de donner des gages confortables et rassurants aux grandes institutions financières mondiales sur la bonne santé économique du pays. Une situation qui a conduit tout na-

turellement une grande partie du monde politique algérien, y compris les partis, et les associations à soutenir une éventuelle 4<sup>e</sup> candidature du Président Bouteflika à cette échéance électorale.

Car ces derniers jours, et après les partis politiques, plusieurs associations ont manifesté et exprimé leur soutien à une candidature du Président pour cette élection. Une évidence du reste pour ces associations et partis politiques, comme le RND et, surtout, le FLN, que de poser clairement la candidature du chef de l'Etat à cette présidentielle. Même si celui-ci n'a pas encore donné de directives ni de signes clairs sur ce qu'il compte faire et, surtout, donner suite aux appels pour qu'il se présente à cette présidentielle.

Car celle élection, plus que toutes les autres, symbolise un Etat fort, la bonne gouvernance, le retour de la paix civile et la sécurité des biens et des personnes. Un climat idéal, donc, pour la tenue d'une élection présidentielle qui devrait consacrer et approfondir la démocratie en Algérie.

D'autant qu'en face, il y a des candidats

potentiels. En réalité, l'élection présidentielle a mobilisé les états-majors des candidats, puisqu'il y a actuellement plus de 70 postulants à la magistrature suprême, alors que le Président Bouteflika semble attendre la clôture des listes pour se prononcer sur sa candidature. Maintenant de fait un suspense qui fait tourner le microcosme politique algérien, même s'il est sollicité de toutes parts pour briguer un quatrième mandat.

Après le FLN qui l'a appelé à se présenter, le RND a suivi ce mouvement, estimant important que M. Bouteflika se présente à cette élection.

D'autres partis ont également explicitement demandé au chef de l'Etat de se prononcer et d'entrer dans la bataille politique pour briguer un quatrième mandat au cours duquel il devrait实现和 lancer en même temps d'importants projets sociaux, et confirmer l'embellie sur le front économique, avec en plus une nette amélioration des conditions de vie des Algériens, sur fond de développement local de toutes les régions du pays.

## Un «Oui» sans équivoque de l'UGTA



L'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) fera campagne pour Abdelaziz Bouteflika, dans le cas où il se porte candidat à la présidentielle du 17 avril 2014, a indiqué mardi à Alger son secrétaire général, Abdelmadjid Sidi-Said. «Nous réitérons notre appel au président et moudjahid Abdelaziz Bouteflika pour qu'il présente sa candidature en perspective d'un quatrième mandat et nous allons faire campagne pour lui. Nous n'allons pas nous contenter de

l'inviter à se porter candidat et nous ne comptons pas faire les choses à moitié», a déclaré M. Sidi-Said à la presse, en marge de la cérémonie de commémoration du 17<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de l'ancien secrétaire général, Abdellah Benhamouda. Evitant précisément le rôle «prépondérant» du chef de l'Etat quant au retour de la paix et de la stabilité en Algérie, le secrétaire général de l'Ugta a estimé qu'Abdelaziz Bouteflika «méritait toute la

reconnaissance pour ce geste qui consistait en la politique de réconciliation nationale».

«Si il n'avait pas fait ce geste, on n'en serait pas là. On évoque beaucoup de par le monde l'empreinte de Nelson Mandela qui a réconcilié le peuple sud-africain, mais, il faut aussi ne pas faire preuve d'ingratitude à l'égard du Président Bouteflika qui a réconcilié les Algériens entre eux et qui a droit, pour cela, à tous les égards», a conclu M. Sidi-Said.

## GHOUL (TAJ): «Nous soutiendrons Bouteflika»

Le président du parti Tadjamou Amel Al Djazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a appelé mardi à Alger les candidats à l'élection présidentielle à la concurrence sur la base des programmes, les invitant à faire des propositions «loin de toutes surenchères et dépassements».

«Les partis doivent entrer en concurrence à travers des programmes et des propositions répondant aux intérêts du citoyen et de l'Algérie. Les formations politiques ne doivent pas verser dans les discours stériles et non fructueux», a déclaré M. Ghoul lors d'une session du bureau politique de son parti.

Il a rappelé que son parti activera pour soutenir le Président Abdelaziz Bouteflika dans le cas où il se présente pour un 4<sup>e</sup> mandat, soulignant que ce scrutin devrait se dérouler dans un climat de «stabilité» et dans une concurrence «loyale et transparente».

«Notre candidat c'est le Président Abdelaziz Bouteflika. Nous avons tout mis en œuvre et réuni toutes les conditions pour réussir ces élections dans un cadre de stabilité, de sécurité et de concurrence loyale et transparente», a-t-il assuré.

«Nous allons travailler avec force et rigueur et nous allons jouer les premiers rôles pour soutenir le candidat Bouteflika», a-t-il ajouté.

Dix jours après la convocation du corps électoral pour la présidentielle du 17 avril prochain, 14 personnes, sur les 72 ayant retiré les formulaires de candidatures, ont annoncé leur candidature, alors que la classe politique reste partagée entre ceux qui appellent à un 4<sup>e</sup> mandat du Président sortant, Abdelaziz Bouteflika, ceux qui ont décidé de boycotter l'élection et ceux qui attendent pour se déterminer.

Pour M. Ghoul, «si le Président Bouteflika est réélu pour un quatrième mandat, il aura à renforcer les acquis enregistrés dans divers secteurs», et dans l'étape actuelle, «le pays a besoin d'une personne jouissant de sagesse, de diplomatie et de compétence, qualités réunies chez le président Bouteflika», selon M. Ghoul.

Evoquant le climat de stabilité et de sécurité de l'Algérie, le président de TAJ a loué le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) et de tous les services de sécurité dans leur mission de protection du pays contre les dangers qui le guettent.

S'agissant des incidents survenus ces derniers jours dans la wilaya de Ghardaïa, le président de TAJ a exprimé sa reconnaissance, notamment aux sages de la région dans les efforts qu'ils déploient pour éteindre «des feux de la discorde», appelant toutes les composantes de la société à revenir aux «fondamentaux», notamment «le pardon la solidarité et la cohabitation pacifique».

Sur le plan international, M. Ghoul s'est dit «réjoui» des développements «positifs» enregistrés dans les pays voisins notamment au Mali et en Tunisie, soulignant que «la stabilité des pays de la région est tributaire de la stabilité de chaque pays».

APS

## SELON CERTAINS SOURCES LOCALES **Reprise annoncée de la pêche au corail**

Un projet de décret portant sur la réglementation de la pêche au corail, qui sera prochainement ouverte, est attendu «impatiemment» par les armateurs-corailleurs, selon quelques uns d'entre eux interrogés mardi par l'APS.

La pêche au corail a été interdite en 2000 par un décret présidentiel pour mettre fin au massacre des colonies de corail dans les eaux territoriales algériennes. Mais, également, pour faire cesser les activités délictueuses à la base d'un vaste trafic transrégional sur cette ressource marine fragile.

A la fin des années 1960, l'Etat algérien avait mis en place un organisme national chargé de gérer et développer les activités de la pêche maritime. Il s'agissait de l'Office algérien des pêches (OAP), dont le siège était au port d'Alger, près des bâtiments de la pêcherie d'Alger. C'est à cette époque, vers les années 1970, que le scientifique Jacques-Yves Cousteau avait terminé en Algérie une campagne devant faire un inventaire sur les gisements coralliens en Méditerranée. Le corail algérien, celui de la belle couleur "rouge sang de bœuf", très recherchée par les professionnels et les courtiers italiens, puisque ce pays est la plaque tournante du marché mondial du corail, n'est pas, alors, très convoité par les pêcheurs.

Et c'est à cette époque que Cousteau s'était aperçu des dommages «irréparables» causés aux colonies de corail dans la Mare Nostrum par la technique de pêche au corail dite «croix de Saint-André», et a préconisé son interdiction par les autorités maritimes de tous les pays du bassin méditerranéen. La technique utilisée dans les temps anciens, la ville d'El Kala (est du pays) étant déjà au XVI<sup>e</sup> siècle connue pour son corail, consiste à accrocher à deux barres de fer en forme de croix un filet, que le bateau en surface va faire rouler au fond de la mer. Ainsi, les branches de corail sont brisées et sont ensuite ramassées à l'aide du filet.

Depuis, la pêche au corail est effectuée par des plongeurs professionnels qui descendent parfois à des profondeurs extrêmes, à plus de 200 mètres, pour récolter les plus belles branches de corail.

Après l'OAP, un autre organisme des pêches a été mis en place dans les années 1980. C'est l'Entreprise nationale de la pêche (Enapêche). Pour le corail, celle-ci était chargée dans les ports où cette activité est recensée (El Kala, Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Ténès) de gérer la pêche au corail.

Les activités de l'Enapêche portaient surtout sur le contrôle des pêches, notamment le respect des quotas de pêche par les armateurs (800 qx/an) et, surtout, de collecter au profit de l'Etat 20% de la production réalisée mensuellement par les corailleurs. Ces quantités de corail étaient ensuite vendues à des prix soutenus aux artisans bijoutiers spécialisés dans le travail de l'argent, ou celui du corail. L'Enapêche approvisionnait à l'époque, notamment les artisans de Beni-Yenni (Tizi-Ouzou), réputés pour leurs bijoux d'argent sertis de corail.

Mais, très vite, la hausse des cours du corail sur le marché mondial à la fin des années 1990 à environ 7 000-8 000 francs français de l'époque pour un kg de polypes, environ (1000-1200 euros), selon la qualité pour un seul kilogramme, a complètement désorganisé la filière. Au point que le corail n'était plus destiné aux ateliers de transformation, mais exporté à l'état brut. Et tous les moyens étaient bons pour le pêcher, y compris le retour à la croix de Saint-André. Dès lors, c'était une véritable ruée sur le corail. Suffisant pour qu'un décret présidentiel, signé le 28 novembre 2000, interdise pour au moins 15 ans la pêche au corail en Algérie. A l'exception de sa transformation.

**APS**

## LE TEXTE DE LOI RELATIF AUX TITRES ET DOCUMENTS DE VOYAGE EN DÉBAT AU CONSEIL DE LA NATION **Belaïz défend le projet**

**Les membres du Conseil de la nation ont entamé mardi en séance plénière les débats sur le texte de loi relatif aux titres et documents de voyage.**

Présentant ce projet de loi lors de la séance présidée par, Abdelkader Ben-salah, président du Conseil de la nation, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a d'emblée souligné que les dispositions dudit texte de loi sont en conformité avec la Constitution.

Il a rappelé que le projet de loi, adopté le 19 janvier par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), assurait, notamment, une base juridique aux passeports biométriques, et se conformait aux conventions internationales de l'aviation civile, ratifiées par l'Algérie, et qui limi-



tent, entre autres, l'usage du passeport ordinaire jusqu'au 25 novembre 2015.

Parmi les principaux axes du projet de loi en débat, M. Belaïz a cité l'annulation de l'enquête pour l'obtention du passeport, le prolongement de la durée de validité du passeport de cinq à dix ans pour les personnes âgées de 19 ans et plus, et la conformité de ses mesures de sanction avec le Code pénal.

Par ailleurs, le ministre a évoqué d'autres projets de décrets en cours de préparation en rapport avec l'état civil afin de faciliter au citoyen les procédures administratives et d'alléger le

nombre de documents à extraire, citant comme exemple, à ce propos, le prolongement de la validité de l'acte de naissance jusqu'à dix ans.

M. Belaïz a tenu à rappeler que tous ces projets de loi et autres décrets qui visent à assurer un service public de «qualité, efficace et transparent» et à éradiquer la bureaucratie répondent aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, émises lors du dernier conseil des ministres.

Le texte de loi relatif aux titres et documents de voyage comporte 22 articles répartis sur 5 chapitres.

## CRÉDIT À LA CONSOMMATION **Un décret exécutif en cours d'élaboration**

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé mardi à Alger qu'un projet de décret exécutif fixant le cadre réglementaire pour le rétablissement du crédit à la consommation était en cours d'élaboration, souhaitant le voir adopté lors de la prochaine tripartite prévue en février.

Le projet de décret exécutif élaboré sur proposition du groupe de travail chargé de la promotion et du développement du produit national, et issu de la réunion de la dernière tripartite, fixe et définit les grandes lignes sur ce crédit destiné au produit



national, dont la mise à jour de la liste des produits concernés et la liste des entreprises intéressées, a indiqué M. Benbada lors d'une conférence de presse en marge d'une rencontre d'évaluation avec les groupes de wilayas et régionaux. Il a souhaité également voir ce projet de décret adopté lors des travaux de la prochaine tripartite prévue la mi février prochain en attendant de l'inscrire dans la loi de finances complémentaire 2014.

Concernant le traitement par chèques des opérations commerciales, le ministre du Commerce a affirmé que

cette opération était «un mécanisme supplémentaire important dans l'organisation des opérations et la garantie de leur transparence».

Il a rappelé qu'en 2012, le ministère du Commerce avait formulé des propositions écrites au ministère des Finances fixant les modalités du rétablissement du traitement par chèques et englobant les différents domaines, prestations et marchandises. «Il est important de prendre une décision concernant le traitement par chèques d'autant plus que nous accusons un retard en la matière», a-t-il ajouté.

## ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC : **Prochain round au printemps**

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé mardi à Alger que la 12e round des négociations sur l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se tiendra avant la fin du premier trimestre 2014.

«Le président du groupe de travail chargé de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC a affirmé dans un dernier contact, qu'il s'emploie à convaincre les membres de la tenue de ce round vers fin février ou début mars prochain comme proposé par l'Algérie», a indiqué M. Benbada lors d'une conférence de presse en marge de la rencontre d'évaluation avec les directeurs de wilaya et régionaux du secteur.

Il a précisé que la date de la tenue de cette réunion est fixée conjointement avec les pays membres et le secrétariat de l'organisation. Le président du groupe, Alberto Daloto, s'était engagé à programmer le 12e round des négociations multilatérales début février 2014. «En décembre dernier, j'ai transmis plusieurs docu-

ments dont l'examen nécessitera plus de temps», a-t-il précisé avant d'estimer que l'important réside dans les conclusions de ce nouveau round.

D'autre part, le ministre du Commerce a indiqué que beaucoup d'entraves se dressent devant le processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC, un processus entamé depuis 1995, précisant que certaines questions sont liées aux «intérêts vitaux de l'économie algérienne comme le transport du gaz». «Si nous avions accepté les différentes exigences des membres, nous aurions accédé directement mais notre retard est dû à notre souci de préserver nos intérêts et des lignes rouges ont été fixées au groupe négociateur qu'il ne devra pas dépasser».

Il a indiqué, à ce propos, que l'Union européenne, les Etats-Unis, le Canada et la Nouvelle Zélande sont les pays membres qui ont posé le plus de questions à l'Algérie. M. Benbada a réitéré, en outre, que l'adhésion de l'Algérie à l'OMC «ne

nous contraint pas à traiter avec l'entité israélienne ou tout autre pays avec lequel nous ne désirons pas le faire» conformément à l'article 13 de l'accord de Marrakech portant création de l'OMC. Dans le cadre des négociations sur l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, l'Algérie a répondu à 1.933 questions axées, dans leur ensemble, autour d'informations sur les lois et réglementations commerciales en vigueur ainsi que des clarifications sur le commerce extérieur algérien de manière générale, a déclaré M. Benbada. L'Algérie a entamé le processus d'adhésion à l'OMC en 1995. Le groupe de travail chargé de l'adhésion a tenu 11 réunions officielles dont la première en avril 1998, en sus de deux autres réunions informelles.

En parallèle, l'Algérie a tenu des réunions bilatérales avec 13 pays et procédé à la signature d'accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse, le Venezuela et l'Argentine.

## TRAITEMENT DES OFFRES D'EMPLOI

**Le délai passe de 21 à... 5 jours !**

**Des instructions ont été données pour réduire le délai de traitement des offres d'emploi de 21 jours actuellement à 5 jours au niveau de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), a indiqué mardi le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi.**



En réponse aux doléances du patronat relatives à l'assouplissement des procédures de recrutement et en vue d'encourager les entreprises à créer davantage d'emplois, M. Benmeradi a assuré que le Premier ministre a donné instruction pour que des mesures soient prises à cet effet. «Des instructions ont été données à l'effet de ramener le délai de traitement des offres d'emploi déposées par les employeurs de vingt et un (21) jours maximum à cinq (05) jours maximum à compter de la date de dépôt», a-t-il précisé dans un entretien à l'APS (lire l'intégral sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)).

En cas d'incapacité à satisfaire l'offre dans ce délai, a-t-il poursuivi, les agences de l'Anem notifieront immédiatement à l'employeur l'autorisation de procéder aux recru-

tements directs par ses propres moyens. «Il lui est fait, cependant, obligation d'informer l'Anem et l'Inspection du travail des recrutements effectués conformément à la réglementation en vigueur», a-t-il ajouté. Selon M. Benmeradi, des instructions ont été également données à l'effet de généraliser l'utilisation de la formule de recherche active d'emploi à l'exception des wilayas du Sud pour lesquelles un dispositif spécifique a été mis en place.

Interrogé sur un éventuel allègement des procédures de recrutement comme réclamé par le patronat, le ministre a fait remarquer que «cette formule sera étendue aux employeurs qui auront la possibilité de télécharger le formulaire pour le renseigner au titre des demandeurs d'em-

ploi qu'ils auront au préalable sélectionnés et le transmettre à l'agence de l'emploi territorialement compétente pour enregistrement, simultanément, de l'offre et du placement». «82 202 demandeurs d'emploi ont pu être placés en 2013, dans le cadre de cette formule», a-t-il relevé.

**20 agences d'emploi privées en 2013**

Bien qu'il a confirmé le rôle prépondérant du secteur privé aussi bien du point de vue des offres d'emploi déposées que des recrutements opérés, le ministre a estimé que la contribution des agences privées (au nombre de 20 en 2013), au recueil des offres et des demandes d'emploi ainsi qu'en matière de placement est «encore timide» comparativement à ce qui est ac-

mpli par l'Anem. Toutefois, il a affirmé que le nombre de placements opérés par ces agences évolue en hausse en passant de 2 018 en 2010 à 9 267 placements en 2013.

Cette progression est réalisée grâce à la maîtrise progressive de l'activité d'intermédiation et au soutien de l'Anem «qui voit en elles beaucoup plus des partenaires que des concurrents», a-t-il souligné. Ces agences se doivent d'améliorer la qualité et la diversité de l'information qu'elles transmettent à l'Anem conformément au cahier des charges qui les lie, a-t-il encore ajouté. Il a rappelé à ce titre l'enquête réalisée par l'ONS au quatrième trimestre 2013 qui a montré que près de 59% de la population occupée se situe au niveau du secteur privé.

**PROJETS D'URBANISME DANS LA CAPITALE  
Le wali d'Alger préconise l'intercommunalité**

Le wali d'Alger Abdelkader Zoukh a encouragé mardi les élus locaux à s'investir dans l'intercommunalité dans la construction de logements afin de faire baisser la pression que connaissent leurs communes dans le secteur de l'habitat.

«L'idée de l'intercommunalité dans la domaine de l'habitat est très bonne. Les communes qui ont des ressources financières peuvent s'endetter, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, avec les communes qui disposent du foncier», a indiqué M. Zoukh lors d'une réunion avec les élus des communes de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs.

Lors de cette réunion, qui a sanctionné une visite d'inspection du wali aux APC de Hydra, Bir Mourad Raïs,

Saoula, Birkhadem, Gué de Constantine, le maire de Bir Mourad Raïs a affiché la disponibilité, sur le plan financier, de sa commune à réaliser des logements en partenariat avec une commune disposant de foncier, «pour peu que la wilaya donne son feu vert».

M. Zoukh, qui a encouragé cette initiative, a invité les autres communes dites «riches» d'Alger, à l'image de Hydra et Alger centre, à faire de même. Il a instruit ses services de donner la priorité à ce dossier.

Par ailleurs, tous les présidents d'APC de la circonscription de Bir Mourad Raïs ont évoqué le problème des bidonvilles, demandant au wali de les inclure dans la prochaine distribution de logements, dans le but de récupérer les terrains oc-

cupés par les baraquas au profit de projets d'utilité publique.

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire, le Directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC) de la wilaya, Ali Bensaâd, a fait part d'un projet d'aménagement au profit des habitants des anciennes fermes agricoles, décidé le 23 janvier dernier lors d'une réunion entre le wali d'Alger et le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, Abdelmadjid Tebboune.

Les 9 800 familles qui vivent dans la précarité dans ces fermes de la capitale resteront sur place et la wilaya a demandé et obtenu à ce que le ministère de l'Habitat prenne en charge les aménagements nécessaires, y compris la construction de logements, a précisé M. Bensaâd.

«Le programme est en phase de lancement. Un bureau d'étude est chargé de proposer les aménagements nécessaires à effectuer», a-t-il souligné, précisant que ce projet prendra en compte le caractère agricole de ces habitations rurales à travers le réaménagement des étables et des entrepôts notamment.

Cette solution doit pouvoir mettre fin aux constructions anarchiques dans ces anciennes fermes remontant à l'époque coloniale, surtout dans les communes de la périphérie de la capitale, comme Heuraoua, Rouiba, Réghaïa, Birtouta et Saoula.

Leurs habitants ont à plusieurs reprises interpellé le wali d'Alger, lors de ces visites d'inspection, sur l'«exclusion» dont ils auraient fait l'objet en matière de projets d'aménagement, une situation qui fait que ces «fermes» qu'ils occupent ne sont desservies ni de routes bitumées, encore moins raccordées au réseau d'assainissement et d'eau potable.

**Le futur code du travail en cours d'élaboration**

Le projet de code du travail, actuellement en cours d'élaboration, prévoit d'«offrir la possibilité aux deux parties de convenir de la durée du contrat de travail» afin de garantir plus de flexibilité lors de la conclusion des contrats, a indiqué mardi le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi. Le futur code du travail prévoit également d'assurer les «garanties nécessaires en matière de protection contre les éventuels abus liés aux renouvellements successifs et non justifiés du contrat de travail», a souligné M. Benmeradi dans un entretien à l'APS.

Le ministre a justifié cette mesure par la tendance au niveau mondial qui s'oriente, a-t-il dit, vers une flexibilisation de plus en plus accentuée des marchés du travail.

«Cette tendance est imposée par l'ouverture des marchés et l'obligation de compétitivité pour arracher et maintenir des parts de marché dans un contexte marqué par une rude concurrence, ce qui ne permet pas aux entreprises de s'engager sur le long terme en matière de relations de travail et qui les pousse à adapter continuellement leurs effectifs à la consistance de leurs plans de charge», a-t-il soutenu. Il a assuré que le futur code du travail, prendra naturellement, en considération l'évolution du contexte économique et social enregistré dans le pays et dans le monde ces dernières années, à l'effet de «donner davantage de fluidité à la relation de travail avec le double souci de répondre aux attentes des employeurs, d'une part, et d'assurer la protection des droits des travailleurs, d'autre part».

Cependant, M. Benmeradi a estimé que «ce genre de questions requiert un débat et une concertation avec les partenaires sociaux pour arriver à un consensus, à même de garantir l'adhésion des différentes parties concernées, travailleurs, employeurs et pouvoirs publics».

**SELON LE SG DE L'UGTA  
La tripartite aura lieu «probablement» en février**

La tripartite (gouvernement, syndicat et patronat) aura lieu «probablement» en février prochain, a annoncé mardi à Alger le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmadjid Sidi Said. «La tripartite aura lieu probablement en février prochain. Il reste à connaître la date qui sera fixée par le Premier ministre en sa qualité de président de cette tripartite, et ce, en concertation avec le partenaire social et les représentants du patronat, comme le veulent les usages», a indiqué à la presse M. Sidi Said, en marge de la cérémonie commémorative du 17ème anniversaire de l'assassinat de l'ancien secrétaire général de l'Ugta, Abdelhak Benhamaouda. Trois des cinq groupes de travail installés en prévision de cette tripartite ont finalisé leurs rapports et les deux autres sont à pied d'œuvre pour être «fin prêts» pour cette prochaine réunion, a-t-il ajouté.

«La priorité sera accordée, lors de cette tripartite, aux dossiers relatifs à la production nationale, à la croissance économique et à l'article 87 bis», a encore précisé M. Sidi Said, qui n'exclut pas pour autant «l'importance» des autres groupes de travail relatifs à l'habitat et au Fonds d'investissements.

Le secrétaire général de l'Ugta a insisté, à ce propos, sur l'intérêt de ce rendez-vous socio-économique, en perspective notamment d'une relance économique basée sur «l'encouragement à la production nationale», réitérant à ce sujet son appel au retour du crédit à la consommation. La dernière tripartite a eu lieu le 10 octobre 2013 sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

APS

## ALGÉRIE-FRANCE

### Développement du système éducatif et formation d'entreprise au Consulat d'Algérie à Lyon

Le développement du système éducatif et la formation d'entreprise en Algérie a été au centre d'un atelier de travail organisé lundi au Consulat d'Algérie à Lyon, en présence du président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed Seghir Babès et de membres de la communauté algérienne de France.

Organisé dans le cadre de la mission exploratoire et de proximité que mène le Cnes auprès de la communauté nationale établie en France, l'atelier a porté aussi sur la promotion de la santé en Algérie par des «actions concrètes et porteuses de résultats».

A cette occasion, le président du Cnes a relevé le «saut qualitatif» réalisé par l'Algérie dans le domaine de l'enseignement grâce à sa «démocratisation». «De ce point de vue (domaine de l'enseignement), nous avons atteint des taux remarquables», a-t-il indiqué. «Nous avons atteint l'essentiel des objectifs que nous nous sommes assignés à savoir, l'éducation pour tous, obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans», a-t-il ajouté, précisant qu'en Algérie «le taux de réussite des filles à l'examen du baccalauréat dépasse largement celui des garçons».

Interrogé par l'APS, en marge de l'atelier sur ses souhaits quant à cette mission, Mahfoud Boulegheb, un chef d'entreprise venu prendre part à l'atelier, a estimé qu'il était important de lever toutes les barrières susceptibles de constituer un frein à la ferme volonté exprimée par les compétences algériennes, à apporter leurs contributions à faire de l'Algérie un pays émergent».

Lamri Boulassel, enseignant et chercheur à l'Université Lyon III et président de l'Association des enseignants et chercheurs algériens établis en France, a affirmé de son côté que la communauté nationale apportera «tout son soutien» à la mission exploratoire et de proximité que mène le Cnes actuellement en France.

«Nous demandons à nos homologues algériens d'exprimer leurs doléances, pour que l'on puisse collaborer avec efficacité et apporter notre contribution, par le fait que nous avons la chance d'accéder à des laboratoires de recherche, des méthodologies de travail et apporter notre savoir, et savoir-faire à notre pays».

## PROMOTION DE LA FEMME DANS LE PARLEMENT

### Le Conseil de la nation participe à un atelier à Londres

Le Conseil de la nation prendra part mardi et mercredi à Londres à un atelier de formation sur «La promotion du rôle de la femme dans le parlement et les relations avec les institutions de la société civile», indique lundi un communiqué du Conseil de la nation.

L'atelier se propose de mettre en place les cadres et mécanismes visant à renforcer la présence de la femme dans les parlements et à favoriser une interaction positive avec les institutions de la société civile sur la base de stratégies étudiées, précise la même source. Cette rencontre est organisée par l'Union parlementaire arabe en coordination avec le centre de formation parlementaire et des études législatives.

## ALGÉRIE-TUNISIE

### Sous le sceau de la fraternité

#### ● Le président tunisien s'entretient avec MM. Bensalah et Ould Khelifa

Le président tunisien, Moncef Marzouki s'est entretenu, lundi, avec les présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), respectivement MM. Abdulkader Bensalah et Mohamed Larbi Ould Khelifa en marge des festivités marquant l'adoption du projet final de la nouvelle Constitution de Tunisie.

A cette occasion, le président tunisien s'est dit heureux de voir l'Algérie partager les joies de la Tunisie demandant aux membres de la délégation algérienne de transmettre ses salutations au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué une source proche de la délégation parlementaire algérienne.

Le Président du Conseil de la nation, Abdulkader Bensalah, avait affirmé que l'adoption par la Constituante tunisienne de la nouvelle Constitution du pays «est un pas gigantesque» sur



la voie de l'édification de la «nouvelle» Tunisie, aux côtés de laquelle l'Algérie «s'engage à œuvrer en faveur de l'approfondissement et de la consolidation» des relations de coopération dans divers domaines, eu égard à la communauté du destin et des aspirations.

«L'Algérie, pays voisin, tenait à suivre avec attention les travaux de l'Assemblée constituante tunisienne», avait souligné M. Bensalah lors de la séance plénière organisée par l'Assemblée constituante tunisienne (ANC) à l'occasion de l'adoption du projet final de la

nouvelle constitution de Tunisie. «L'Algérie n'avait pas le moindre doute quant à la capacité de la Constituante tunisienne à aboutir à un consensus autour de la nouvelle Constitution, tout comme elle était confiante en la capacité du peuple tunisien à surmonter toutes les difficultés», avait-il dit, ajoutant que ces difficultés «déculeraient de n'importe quel processus de transition».

MM. Bensalah et Ould Khelifa ont entamé, lundi, une visite en Tunisie à l'invitation du président de l'ANC, Mustapha Ben Jaâfar pour

assister à la séance plénière organisée à l'occasion de l'adoption du projet final de la nouvelle constitution tunisienne. Les députés tunisiens ont adopté, dimanche soir, la deuxième Constitution du pays le jour même de l'annonce par le Chef du gouvernement, Mehdi Jomaâ de la composition d'un gouvernement d'indépendants devant conduire la Tunisie vers des élections législatives et présidentielle en 2014.

Les élus de l'ANC ont approuvé cette loi fondamentale à une majorité écrasante avec 200 voix pour, 12 contre et 4 abstentions. L'élaboration de cette nouvelle Constitution a été entamée après les élections du 23 octobre 2011, mais ses travaux ont pris un retard considérable, en raison de crises à répétition opposant notamment les islamistes d'Ennahda majoritaires et les partis de l'opposition laïque. Il s'agit de la deuxième constitution de la république tunisienne après celle promulguée en juin 1959.

## ALGÉRIE-SERBIE

### Coopération renforcée dans les secteurs de l'habitat et des ressources en eau

Les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Serbie dans le domaine de l'habitat ont été lundi au centre de discussions entre le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune et le secrétaire d'Etat auprès du ministère du Commerce intérieur et extérieur et des télécommunications serbe, Stevan Nikcevic, indique un communiqué du ministère.

L'entretien a porté sur les moyens de consolider les relations bilatérales

et le développement du partenariat. Les deux parties ont exprimé leur volonté de promouvoir la coopération qui repose sur l'échange d'expériences, la concertation et la coordination dans le domaine du bâtiment et les équipements publics et la présentation des opportunités offertes pour participer aux différents programmes de logement pour développer l'investissement et les capacités en matière de transfert des nouvelles technologies à travers l'organisation de filiales d'entreprises algéro-serbes.

M. Nikcevic a fait part de la disponibilité de son pays à «œuvrer au développement des capacités de coopération entre les deux pays» et sa volonté de «réaliser des partenariats avec des entreprises algériennes pour une intervention commune dans la réalisation des projets inscrits dans le secteur de l'habitat et l'urbanisme».

Pour sa part, M. Tebboune s'est dit satisfait de la «coopération fructueuse entre les deux pays» dans le secteur.

#### ● Examen des moyens de renforcer la coopération dans le domaine de l'habitat

● Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib et le secrétaire d'Etat auprès du ministère du Commerce intérieur et extérieur et des télécommunications serbe, Stevan Nikcevic, ont exprimé lundi à Alger leur volonté de promouvoir davantage la coopération entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont convenu, au cours d'un entretien au siège du ministère, de «hisser leur partenariat économique au niveau des relations politiques et historiques qualifiées d'excellentes entre l'Algérie et la Serbie».

Plusieurs accords de partenariat concernant plusieurs domaines d'activités tels que les ressources en eau, l'agriculture et les archives ont été conclus entre les deux pays

lors de la 20<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-serbe tenue à Belgrade en novembre 2013. Lors de cette rencontre, M. Necib avait invité les entreprises serbes «à participer à la réalisation du programme de développement de notre pays à travers la création de sociétés mixtes», soulignant que l'Algérie recèle des opportunités et des potentialités dans plusieurs domaines. Il avait également émis son souhait de «faire profiter les entreprises de son secteur de l'assistance technique serbe dans le domaine de l'expertise, la gestion et l'exploitation des ouvrages de mobilisation de l'eau».

De son côté, le secrétaire d'Etat serbe s'est engagé à «mettre tout le savoir-faire, l'expertise et la technologie» dont dispose son pays au profit de l'Algérie.

## INSTALLATION DU GROUPE PARLEMENTAIRE D'AMITIÉ ALGÉRIE-BULGARIE

### Alger et Sofia plus proches

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Bulgarie a été installé lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN). La cérémonie d'installation a été présidée par le vice-président de l'APN, Mohamed Djemai. La présidence du groupe parlementaire a été confiée à la députée Ataoui Zahira du Rassemblement national démocratique (RND). Dans son intervention, M. Djemai a salué les «bonnes» relations bilatérales entre l'Algérie et la Bulgarie soulignant l'«impératif» de les renforcer dans «différents domaines», notamment en matière d'échange parlementaire. Il a également insisté sur la

nécessité de «renforcer et intensifier» les échanges entre les deux institutions parlementaires dans les deux pays, de consolider les perspectives de coopération et les développer dans les domaines socio-économique, culturel et parlementaire.

Rappelant le niveau «historique» des relations entre les deux pays, M. Djemai a rappelé que la Bulgarie comptait parmi les premiers pays ayant soutenu la guerre de libération et reconnu l'indépendance de l'Algérie. L'ambassadeur de Bulgarie à Alger, Zvezdalin Yordanov Lalov, a de son côté salué les relations politiques en-

tre les deux pays, soulignant la nécessité d'«approfondir» le partenariat et la coopération notamment dans le domaine législatif dans la perspective d'«asseoir un dialogue permanent» sur les questions d'intérêt commun et coordonner les points de vues à leur sujet.

L'ambassadeur de Bulgarie s'est félicité de la «stabilité dont jouit l'Algérie actuellement grâce à la politique clairvoyante du président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans le contexte du printemps arabe que connaissent plusieurs pays arabes».

## EMPLOI : BAISSE DU TAUX DE CHÔMAGE Benmeradi optimiste

**Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a bon espoir que la tendance à la baisse du taux de chômage, passé sous la barre des 10% en septembre dernier, puisse se poursuivre dans les années à venir.**

«Il est permis d'être optimiste et de considérer que la tendance à la baisse du taux de chômage se poursuivra dans les années à venir» comme le confirment les projections des organisations financières internationales (FMI et Banque mondiale), a-t-il indiqué dans un entretien à l'APS (lire l'intégral sur [www.aps.dz](http://www.aps.dz)).

Dans ce cadre, le ministre s'est référé au rythme actuel de la création d'emplois, au niveau de la demande additionnelle qui se situe à plus de 500.000 par an et surtout à la poursuite de l'effort d'investissement public et des effets attendus des mesures prises pour encourager l'investissement privé.

Selon le ministre, «cette baisse continue du niveau du chômage se traduira, évidemment, par une réduction des tensions observées sur le marché de l'emploi».

Il a estimé, néanmoins, que la tentative de «fixer une échéance pour la réduction de la pression des demandeurs d'emploi est quelque peu aléatoire». Citant les résultats de la dernière enquête réalisée par l'Office national



des statistiques, M. Benmeradi a affirmé que le taux de chômage n'est plus au-dessus de 10% mais est passé sous la barre des 10%, à savoir 9,8% en septembre 2013.

Ce taux, «quoique encore élevé, montre que le niveau du chômage dans notre pays recule progressivement d'année en année», a-t-il soutenu.

La baisse continue du taux de chômage, a-t-il poursuivi, signifie que l'économie nationale absorbe non seulement la totalité de la demande additionnelle d'emploi mais également, une partie du stock de chômeurs recensés.

Le ministre a précisé que le nombre d'offres d'emploi captées par les structures de l'Anem a connu une progression de près de 49% entre 2010 et 2013

tandis que les placements ont progressé de près de 57%.

«Même si la croissance est tirée pour l'essentiel par la dépense publique, il n'en demeure pas moins que le secteur privé constitue la première source d'emplois avec plus de 70% des offres recueillies et des placements opérés par l'Anem», a relevé M. Benmeradi.

S'agissant des 140 000 postes d'emploi vacants au niveau de la Fonction publique, «des instructions ont été données par le Premier ministre à l'effet de procéder dans les meilleures délais au pourvoi de ces postes de travail en accordant la priorité aux jeunes insérés dans le cadre du dispositif Daip», a encore souligné le ministre.

## ENTREPRISES PUBLIQUES INDUSTRIELLES :

### M. Benyounès appelle «à coller» aux réalités du marché

Le ministre du développement industriel et de la Promotion des investissements, Amara Benyounès, a exhorté, lundi à Tizi-Ouzou, les entreprises publiques industrielles à faire preuve de plus d'agressivité commerciale pour mieux positionner leurs produits sur le marché.

«Les entreprises publiques industrielles doivent accorder une importance accrue aux techniques du marketing pour mieux écouter leurs produits sur le marché national, voire conquérir des parts sur le marché international», a souligné M. Benyounès, lors d'une visite de travail dans la wilaya.

Après avoir rappelé que l'Etat a injecté, durant ces dernières années, plus de 10 milliards de dollars pour l'assainissement de la situation financière des entreprises publiques industrielles, le ministre a invité ces entités économiques à «se mettre à niveau et à améliorer leur compétitivité pour relever les défis de la concurrence et s'adapter aux nouvelles donnes du marché, sous peine de disparaître».

M. Benyounès a émis ces remarques lors de sa visite au complexe d'appareils électroménagers de Oued Aïss, au complexe Electro-industries de Fréha, à l'entreprise «Leader meuble de Taboukert» et à l'unité de confection style d'Aït Yahia, dans la daïra de Aïn El Hammam.

«Vos produits sont d'une qualité indéniable et n'ont rien à envier à ceux de l'importation, mais malheureusement ils sont indisponibles sur le marché national», a relevé le ministre en visitant un stand d'exposition de produits de l'Eniem (réfrigérateurs, climatiseurs, cuisinières, machines à laver, chauffes bain, etc.)

Pour remédier à la situation, il a requis la nécessité (pour l'entreprise) de renforcer son circuit de distribution et d'améliorer son design, en investissant notamment dans le domaine de l'innovation et de la recherche pour accroître le taux d'intégration des produits usinés à son niveau.

Al'entreprise Electro-industries de Freha, notamment, M. Benyounès a prodigué, sur la base de la situation qui lui a été présentée par les gestionnaires un ensemble de conseils pour le placement, sur le marché, des moteurs et transformateurs électriques qu'elle produit, en profitant, a-t-il suggéré, à la «diversification de sa clientèle», représentée essentiellement par la Sonelgaz, qui en détient actuellement 45% de son plan de charges.

Les mêmes recommandations ont été, également, formulées par le ministre, à l'endroit de «Leader meuble de Taboukert» et de l'unité de confection d'Aït Yahia, auxquelles, il a été demandé, entre autres, d'investir dans la conception pour répondre aux exigences de la clientèle et de «ne plus se contenter des commandes émanant d'institutions publiques».

A Souamaa, dans la daïra de Mekla, en inspectant le site d'un projet d'aménagement d'une zone industrielle, d'une superficie de 375 ha, le ministre a mis l'accent sur le respect du délai de réalisation pour «rendre opérationnelle cette zone et permettre la concrétisation de projets créateurs d'au moins 60 000 emplois».

S'exprimant, lors d'un point de presse, sur la rareté du foncier au niveau national, le ministre a rappelé la récente décision du gouvernement pour la création de 36 nouvelles zones industrielles. De même qu'il a fait état de recommandations récentes émises par le dernier conseil des ministres pour l'assainissement du foncier relevant des zones industrielles et des zones d'activités afin de «les libérer des industries occupantes et de les restituer à leur vocation originale».

Interrogé sur «le climat d'investissement» à Tizi-Ouzou, M. Benyounès a estimé que «ce climat n'est pas plus mauvais qu'ailleurs», en relevant que des «pratiques bureaucratiques persistantes entravent l'acte d'investissement» mais qu'ils nous sont actuellement à pied d'œuvre «pour leur aplatissement, avec le concours d'experts internationaux».

APS

## Internet au secours de l'emploi

En 2013, les Algériens à la recherche d'emploi ont été nombreux à diffuser leurs demandes par le biais d'Internet, annonce, dans un communiqué, le site du e-recruement Emploitif.com.

Ce leader du recrutement sur Internet a indiqué dans son bilan de l'année 2013 que «le recrutement sur Internet a continué de progresser avec une part de marché qui s'élève à 80% du total des annonces d'emploi diffusées sur les médias».

Il ajoute que le e-recrutement continue à progresser d'une manière exponentielle et que «le challenge pour 2014 sera celui de démocratiser le recrutement via le web pour tout type d'entreprise et de poste».

Le département Veille d'Emploitif.com a déjà enregistré, en 2013, plus de 18 000 annonces d'emploi publiées sur les plus importants supports médiats presse et web.

Une douzaine de médias sont suivis quotidiennement répartis en 6 sites Internet et 6 quotidiens nationaux.

Les扩散s sur Inter-



net ont connu «une très forte croissance qui est passée de 20% en 2009 à 80% en 2013», ce qui est expliqué, par Emploitif.com, essentiellement «par une évolution des mentalités au sein des entreprises et l'utilisation généralisée des nouvelles technologies dans les processus de gestion ainsi qu'une nette progression du nombre d'internautes en Algérie (11 millions). Emploitif ajoute qu'il y a aussi une croissance éco-

nomique positive, notamment hors hydrocarbures ce qui a permis aux entreprises de recruter davantage.

Le directeur général d'Emploitif.com, M. Louai Djaffer, a indiqué qu'après avoir réussi ces 7 dernières années à imposer le recrutement par Internet comme une méthode efficace et de plus en plus utilisée, notre challenge est d'afficher et de proposer à nos candidats

un nombre d'opportunités plus important». Pour sa septième année consécutive, Emploitif.com a eu un nombre de visiteurs cumulé dépassant 5 millions pour un nombre total de 34 millions de pages vues, soit une progression de plus de 50% comparativement à 2012.

Le nombre de candidatures envoyées à travers le site a dépassé 1,4 million et ce en réponse aux 11 000 opportunités d'emploi diffusées, ce qui fait en moyenne 100 candidatures pour chaque poste.

A propos des métiers les plus demandés par les entreprises, il est constaté qu'un emploi sur trois, soit 32% des annonces a concerné les métiers liés au développement des affaires, au commercial et à la relation client. Viennent ensuite tous ceux liés à l'industrie, la production et l'ingénierie avec 23% des recrutements.

Cette année encore, les offres d'emploi restent concentrées dans les wilayas du centre avec plus de 80% des offres d'emploi. Les 20% restants sont répartis entre l'Ouest, l'Est et le Sud.

## ANGOLA Un potentiel 7 milliards de barils de pétrole onshore

L'Angola, deuxième producteur de pétrole du continent africain derrière le Nigeria, dispose d'un potentiel de plus de 7 milliards de barils de pétrole onshore, a indiqué lundi à Luanda la compagnie nationale de pétrole Sonangol. «Les 10 blocs que nous allons attribuer présentent un

grand potentiel, de 700 millions de barils en moyenne chacun, mais cela pourrait augmenter avec la progression de l'exploration», a déclaré Severino Cardoso, le directeur de l'exploration de Sonangol, après une réunion d'information avec des investisseurs potentiels. En janvier, Sonangol a an-

noncé l'attribution avant la fin de l'année de 10 nouveaux blocs pétroliers, pour la première fois onshore, afin de consolider sa production de 1,7 million de barils par jour et ses réserves prouvées de 12,6 milliards de barils, selon le ministère du Pétrole.

## ETATS-UNIS

**Vers une réforme des subventions agricoles**

Les subventions directes versées aux agriculteurs américains même quand leurs champs ne sont plus cultivés devraient être supprimées, selon un projet de réforme dévoilé lundi au Congrès des Etats-Unis, et qui pourrait être adopté dans les prochaines semaines.

La sénatrice démocrate Debbie Stabenow a annoncé lundi que les négociateurs républicains et démocrates avaient trouvé un compromis, après des mois de négociations, sur une refonte des aides agricoles pour les cinq prochaines années.

La Chambre votera mercredi sur le texte, a annoncé le représentant républicain Eric Cantor, et le Sénat pourrait l'examiner dès la semaine prochaine, selon Debbie Stabenow.

Les dirigeants républicains de la Chambre ont apporté leur soutien au texte.

Créé en 1996, le programme d'aide directe assurait aux agriculteurs un revenu calculé en fonction de la surface et de la production historique, indépendamment de la production réelle.

La mesure visait notamment à assurer un lissage des revenus des exploitants mais le programme, d'un coût d'environ 5 milliards de dollars en 2012, s'est transformé selon ses détracteurs en une rente injustifiée par la situation économique des agriculteurs.

Même quand les cours étaient élevés, les subventions étaient versées.

Entre 2003 et 2011, selon un rapport d'audit gouvernemental du Government Accountability Office, près d'un quart des subventions ont été versées à des exploitants qui ne cultivaient pas la culture pour laquelle la subvention avait été calculée. Un petit pourcentage d'exploitations (0,15%) ont reçu des subventions de 2007 à 2011 alors qu'elles n'ont rien cultivé, selon le même rapport publié en juillet 2012.

**ARGENTINE**  
**La présidente argentine dénonce des attaques spéculatives contre les monnaies de pays émergents**

La présidente argentine Cristina Kirchner a dénoncé lundi des «pressions spéculatives» contre les monnaies de pays émergents, rapporte la presse locale.

«Thème principal, les pressions spéculatives sur les taux de change des pays émergents», a écrit Mme Kirchner après une rencontre avec son homologue brésilienne Dilma Rousseff à La Havane, où elles participent au sommet de la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (Celac).

Il semble que certains veulent nous faire manger de la soupe, mais cette fois avec une fourchette. Qui? Toujours les mêmes», a-t-elle ajouté en visant banques et grands groupes économiques.

La présidente argentine, qui s'exprime beaucoup moins depuis son opération du cerveau en octobre, faisait référence à la crise économique de 2001. Fin 2001, en cessation de paiement, l'Argentine s'est déclarée en faillite, faute de pouvoir rembourser sa dette, et le système bancaire s'est effondré, privant les épargnans de leurs dépôts bancaires.

**POUR MAINTENIR LA CROISSANCE****La BM appelle l'Afrique à investir dans les entreprises créatrices d'emploi**

**La Banque mondiale a indiqué lundi que des millions d'emplois productifs devraient être créés en Afrique pour stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée, tout en insistant sur l'adaptation de l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail.**

«Favoriser les investissements dans de grandes entreprises créatrices d'emplois salariés dans le secteur formel est fondamental», a expliqué le vice-président de la BM pour l'Afrique, Mokhtar Diop.

Dans une étude réalisée sur l'emploi des jeunes dans le continent, la BM a estimé qu'en Afrique, région où plus de la moitié de la population a moins de 25 ans, des dizaines de millions de jeunes Africains feront chaque année leur entrée sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie.

**Croissance impressionnante mais sans grand impact sur la pauvreté**

La BM a constaté que si ces dernières années, de nombreuses économies africaines ont enregistré une croissance économique impressionnante, les niveaux de pauvreté n'ont pas baissé autant que prévu dans la région, et les jeunes, à la recherche d'un emploi mieux rémunéré, continuent d'être désavantagés sur le marché du travail.

Selon elle, cette situation est, en partie, due au fait que de nombreux pays africains dépendent largement du pétrole, du gaz et de l'extraction minière, ressources qui dynamisent la croissance économique, sans diminuer pour autant le taux de pauvreté, et créent peu d'emplois



pour les jeunes, population en pleine expansion.

Bien que le secteur salarié formel se développe très rapidement dans certains pays, il ne peut créer suffisamment d'emplois pour résoudre la problématique de l'emploi des jeunes, défi au centre des préoccupations des dirigeants africains aux quatre coins du continent.

Selon M. Diop, «pour les millions de jeunes qui dépendent du secteur informel pour leur survie, il va falloir améliorer l'accès à la terre, aux infrastructures, aux formations professionnelles et au crédit pour leur permettre de prospérer».

«L'impact sera colossal pour les petits agriculteurs et entrepreneurs qui pourront prospérer à mesure que croissent les économies africaines, en collaboration étroite avec le secteur privé», a-t-il avancé.

**Adapter l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail**

M. Diop a soutenu que «rendre l'éducation scientifique et technologique plus accessible aux jeunes Africains et mieux

adapter l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail constituent désormais des priorités pour de nombreux pays d'Afrique».

Selon ce nouveau rapport, l'industrie manufacturière, les services et l'agriculture sont traditionnellement des secteurs à haute intensité de main-d'œuvre, capables de générer des emplois productifs pour les jeunes.

Alors que la population vieillit dans d'autres régions du monde, la main d'œuvre africaine, jeune et qualifiée, pourrait devenir très prisée à l'international à condition que les gouvernements africains investissent dans l'éducation et la formation professionnelle des jeunes, a renché里 le rapport.

«Les pouvoirs publics doivent aborder le défi de l'emploi des jeunes sous deux angles: ils doivent non seulement œuvrer à améliorer le climat des affaires mais aussi investir dans l'éducation et la formation des jeunes pour leur offrir de meilleures perspectives d'avenir», a souligné Deon Filmer, économiste principal à la BM et coauteur du rapport.

**SUÈDE****La hausse des ventes des véhicules pourrait compromettre les objectifs environnementaux**

L'augmentation des ventes des véhicules pourrait empêcher la Suède d'atteindre ses objectifs environnementaux, a mis en garde lundi l'Administration suédoise des transports.

Selon l'Administration des transports, le nombre de véhicules 4x4 est en augmentation en Suède. «Nous n'avons jamais vu une telle augmentation nette des véhicules 4x4», souligne Hakan Johansson, coordinateur national pour les questions climatiques à l'Administration suédoise des transports. 40 % des voitures neuves vendues l'année dernière étaient des véhicules 4x4, selon l'Administration des transports.



tures neuves vendues l'année dernière étaient des véhicules 4x4, selon l'Administration des transports.

Les véhicules 4x4 ont des émissions de carbone plus élevées et consomment généralement plus d'essence que les véhicules plus petits et plus légers, relève Hakan Johansson.

Les émissions moyennes des voitures neuves de dioxyde de carbone sont de 136 grammes par kilomètre. L'objectif fixé par la Suède est d'atteindre 130 grammes par kilomètre en 2015.

**FMI****Le FMI organisera, en mai prochain, une conférence sur les enjeux économiques**

Le FMI et le Mozambique organiseront conjointement une conférence les 29 et 30 mai prochain à Maputo pour faire le bilan des résultats économiques de l'Afrique subsaharienne et prendre la mesure des enjeux actuels dans la région.

Cette conférence, intitulée «Africa Rising» (La montée en puissance de l'Afrique), permettra aussi d'explorer comment renforcer le partenariat entre le FMI et ses pays membres africains.

La conférence rassemblera des dirigeants d'Afrique et d'ailleurs, ainsi que des représentants du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire, avec pour objectif d'explorer les moyens de pérenniser la croissance actuelle de la région et d'en partager les fruits plus largement parmi toutes les populations.

Soulignant que cette conférence offrira l'occasion d'examiner les progrès accomplis par l'Afrique et la marche à suivre, la Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a affirmé que le FMI entretenait avec les dirigeants africains un dialogue «très constructif» qui a aidé la région à opérer des réformes qui ont donné d'excellents résultats».

Cet événement, selon elle, permettra d'élargir le débat de fond en ce moment crucial, en rassemblant toutes les parties qui sont déterminées à pérenniser le succès de l'Afrique.

Un nombre croissant de pays d'Afrique subsaharienne ont connu une croissance vigoureuse ces dernières années. De nombreux pays ont ainsi pu relever leur niveau de vie et réduire la pauvreté

et sont, aussi, devenus plus solides et plus résilients, comme il a été constaté pendant la crise financière mondiale de 2008-2009.

Mais de nombreux problèmes subsistent: La pauvreté reste élevée dans bon nombre de pays alors que pour les pays qui se portent bien, il s'agit principalement de maintenir une croissance élevée, tout en stimulant la création d'emplois et en accélérant la transformation structurelle.

Pour les autres, notamment ceux qui viennent de sortir d'un conflit, la priorité absolue reste d'assurer la stabilité politique et économique pour jeter les fondements d'une économie solide, note le FMI.

## EL HARRACH

# Une année de prison pour coups et blessures volontaires

L'affaire est jugée devant la justice, une année plus tard, en ce mois de janvier 2014, verdict : une année de prison ferme.

A.Ferrag

Kamel, âgé de 37 ans sans profession, repris de justice, habitant le quartier d'El Harrach, a fait, à plusieurs reprises, de la prison, la dernière peine fut une détention de 3 ans pour coups et blessures avec une arme blanche.

Kamel prend avec sa copine un taxi, sous la menace d'un couteau conduit le taxieur à Bordj El Kiffan.

Avant de le laisser partir, il gifla le chauffeur de taxi et lui assena un violent



coup de pied au niveau du bas-ventre. Ce dernier se tord d'atroces douleurs.

Le taxieur dépose plainte contre Kamel. Arrêté, ce dernier nie d'abord les faits qui lui sont reprochés. Pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Au cours du procès, l'accusé déclare que le chauffeur avait eu des regards inconvenants envers sa copine. Sa copine, appelée à témoigner, abonde dans le même sens que son copain.

La victime, en donnant sa version des faits, précise qu'elle a subi des violences «c'est de la hogra, il m'a violement frappé».

Le représentant du ministère public demande que l'honorable cour prenne en considération la gravité des faits reprochés à l'accusé et requiert une peine de 2 ans de prison ferme.

L'avocat de l'accusé demande de faire bénéficier son client des circonstances atténuantes.

Après délibération, Kamel, reconnu coupable pour coups et blessures volontaires, s'en sort finalement avec une année de prison ferme.

## TISSEMSILT

## Arrestation de deux cambrioleurs de l'école primaire

ABED MEGHIT

les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Khemisti ont

réussi à l'arrestation de deux individus âgés de 23 et 21 ans qui ont été impliqués dans le vol de deux ordinateurs appartenant à l'école Boudissa Abdellakher à Khemisti. Par ailleurs, les objets volés ont été récupérés par les policiers et

remis au directeur d'école. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Theniet El Had qui les a écrasés pour association de malfaiteurs et vol qualifié.

### • 150 kg de viande rouge impropre à la consommation détruits

Lors d'une patrouille de routine à travers les quartiers chauds de la ville, à 22h du soir, les éléments de la sûreté de daïra de Khemisti ont surpris un camion de marque Toyota en train de décharger de la viande rouge. Après un contrôle de routine du véhicule, et des pièces afférentes du véhicule et de la viande rouge, il s'est avéré que la marchandise provenait d'une vache abattue, sans certificat médical du vétérinaire et sans tampon d'abattage. Les policiers ont sollicité le bureau d'hygiène

de la commune de Khemisti pour inspecter la viande, qui a confirmé que la viande est impropre à la consommation. Par ailleurs, une procédure judiciaire a été déclenchée à l'encontre du mis en cause et la saisie pour destruction de cette marchandise a-t-on appris de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Rappelons que cette quantité était destinée à être commercialisée dans la ville de Khemisti.

## M'SILA

## Arrestation d'une bande d'agresseurs s'aidant d'une jeune fille comme appât

Mouad B.

Suite à une plainte d'un jeune homme répondant aux initiales de D. A., âgé de 30 ans auprès de la gendarmerie de M'Sila, en fin de semaine pour agression, vol et enlèvement d'une jeune fille de 20 ans, les éléments de la gendarmerie ont aussitôt ouvert une enquête pour élucider cette affaire d'agression où une jeune fut utilisée comme appât. Les enquêteurs ont pu identifier la fille qui est une complice du gang. Elle



a été utilisée comme appât pour attirer ses proies et les débouiller de leurs biens.

Les enquêteurs ont tendu une sourcière aux quatre autres membres du groupe âgés d'une trentaine d'années.

Enfin, les agresseurs ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'Sila. Ils ont été placés sous mandat de dépôt et la jeune fille sous contrôle judiciaire.

## BRÈVES

## OUARGLA

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 97 autres ont été blessées dans 45 accidents de la route survenus dans la région sud-est du pays la semaine dernière, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué du 4<sup>e</sup> commandement régional de la Gendarmerie nationale à Ouargla.

Ces accidents ont eu lieu dans les wilayas de Biskra (12), Ouargla (10), Laghouat (9), El-Oued (8), Ghardaïa (3) et Illizi (3), a-t-on signalé de même source, précisant que les accidents mortels se sont produits sur le territoire des wilayas de Laghouat, de Ouargla et d'El-Oued.

## Ghardaïa

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune de Zelfana (76 km à l'Est de Ghardaïa) ont procédé à la saisie de 562 kilos de kif traité à bord d'un véhicule touristique, indique-t-on auprès de ce corps sécuritaire qui fait état de l'arrestation d'un individu.

## BECHAR

Une caravane de prévention contre la consommation des drogues sillonnera du 16 au 18 février prochain plusieurs localités de la wilaya de Béchar pour sensibiliser le public sur les risques de ce fléau sur la santé, a-t-on appris lundi des organisateurs. «Le but de cette opération de communication est de faire connaître l'ensemble des risques psychiques et physiques induits par la consommation des drogues, avec l'aide de praticiens de la santé et des membres de la société civile», ont indiqué les responsables de l'association de wilaya d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

## AIN TEMOUCHENT

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Beni Saf ont procédé, dernièrement, à l'arrestation de trois voleurs de bétail impliqués dans deux affaires et réussi à récupérer 105 têtes de cheptel, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué du groupement de wilaya d'Aïn Témouchent. Dans la première affaire et suite à un appel reçu sur le numéro vert de la Gendarmerie nationale signalant le vol d'un troupeau de moutons, les éléments de la brigade de Gendarmerie de Oulhaqa ont réussi à retrouver le poids lourd qui transportait le bétail et les présumés voleurs ont pris la fuite, a-t-on précisé.

Présenté devant le parquet de Beni Saf pour constitution d'association de malfaiteurs et vol de bétail, le nommé B.R. a été placé sous mandat de dépôt. Un sort similaire a été réservé aux nommés K.Y (22 ans) et K. A. G. (20 ans) habitant à Remchi (Tlemcen) pour le vol de sept brebis à Aïn Tolba, selon le communiqué.

### SELON LA PROTECTION CIVILE 17 109 interventions en une semaine

Durant la période du 19 au 25 Janvier 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 17 109 interventions dans les différents secteurs d'interventions pour venir au bout des appels de détresse donné par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, Dispositif de sécurité... etc. Concernant le secours à personnes, 10 490 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 9 833 blessés traités par nos secours médicalisés, 9 233 évacuations sanitaires, 16 42 interventions effectuées suite à 890 accidents de la circulation ayant causé le décès de 38 personnes et 955 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Djelfa avec 06 personnes décédées et 32 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 25 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectuées 821 interventions pour procéder à l'extinction de 533 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Parmi eux, 4 156 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3649 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

## BRÉSIL

**14 morts dans un accident de la route dans le nord-est du Brésil**

Au moins 14 personnes ont trouvé la mort, lundi, dans le nord-est du Brésil, quand un autocar a heurté un bouteur tombé d'un camion qui le transportait, rapporte les médias locaux.

L'accident, qui a eu lieu dans l'Etat de Bahia, a également fait 21 blessés, selon la police citée par des médias locaux. Le conducteur du camion, qui a pris la fuite après cet accident, est activement recherché, selon les mêmes sources.

**INDONÉSIE  
Glissement de terrain en Indonésie: 5 morts et 10 disparus**

Au moins 5 personnes ont trouvé la mort et 10 autres sont portées disparues dans un glissement de terrain dans le district de Jombang à Java oriental tôt mardi, ont rapporté les autorités.

Un amoncellement de boue a frappé 15 maisons du village de Kopen vers 02h00 heure locale, enfouissant cinq d'entre elles, a confié Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes.

Des secouristes, y compris des policiers, des soldats et des bénévoles, mènent actuellement des recherches pour récupérer les victimes coincées dans les débris, a indiqué Moch Hernanto, porte-parole du bureau national de la recherche et du secours.

**ALLEMAGNE:  
Saisie d'une importante quantité d'héroïne**

Les douanes allemandes ont annoncé mardi avoir saisi 45 kg d'héroïne dissimulés dans des tapis à l'aéroport de Leipzig (nord-est) et dont la valeur marchande est évaluée à "plusieurs millions d'euros".

Les tapis à destination de la Belgique, de la France, de la Pologne et du Congo, intégraient dans leur tissage des cordons contenant une drogue d'un "haut niveau de pureté" dont la valeur marchande est évaluée à "plusieurs millions d'euros", ont expliqué les douanes dans un communiqué.

Les douaniers de Leipzig ont été alertés par le poids étrangement élevé des tapis qui contenaient chacun cinq kilos d'héroïne. Ils ont découvert la drogue en passant les tapis aux rayons X.

Selon les douanes allemandes, "plusieurs" personnes "ont été arrêtées dans les pays de destination" où des enquêtes sont en cours. Le secrétaire d'Etat allemand en charge des douanes, Michael Meister, a loué "la bonne coopération entre services douaniers européens".

"La drogue était tissée dans les neuf tapis selon un procédé particulièrement malin et élaboré", ont souligné les douaniers dans leur communiqué.

Quatre tapis devaient être transportés par avion vers la Belgique, trois vers la Pologne et un vers la France, a précisé la porte-parole Heike Wilsdorf. Ils ont été saisis en l'espace de cinq jours durant le mois de janvier.

## GRANDE BRETAGNE

**Un hôpital londonien condamné pour l'injection accidentelle de colle dans le cerveau d'une fillette**

**Un célèbre hôpital londonien pour enfants va devoir payer 2,8 millions de livres d'indemnisation (3,4 millions d'euros) à une fillette dont le cerveau a été endommagé par l'injection accidentelle de colle, selon un accord entériné lundi par la justice.**

En juin 2010, Maisha Najeeb, alors âgée de 10 ans, avait été opérée à l'hôpital Great Ormond Street en raison d'un enchevêtrement de ses artères et veines risquant de provoquer une hémorragie.

La fillette devait subir une embolisation, opération consistant à injecter une sorte de colle dans les vaisseaux anormaux pour les boucher. Une intervention précédée d'une injection de produit de contraste pour visualiser la circulation



sanguine. Mais, selon l'avocate de la victime, Edwina Rawson, les seringues contenant la colle et le produit colorant ont été mélangées et la colle a été par erreur injectée dans une artère cérébrale de la patiente. L'erreur a eu pour résultat d'endommager le cerveau de Maisha de

façon irréversible, et «ruiné sa vie», selon son père Sadir.

La jeune fille de 13 ans est désormais contrainte de se déplacer en chaise roulante et a perdu la majeure partie de ses capacités physiques et cognitives.

## BIG BROTHER

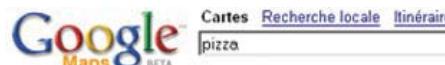
**Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne utilisent Angry Birds et Google Maps pour espionner**

Des agences d'espionnage américaine et britannique exploitent diverses applications populaires de smartphones telles qu'Angry Birds et Google Maps pour recueillir des informations personnelles sur les utilisateurs, y compris leur emplacement, leur âge, leur sexe et même leur orientation sexuelle, a rapporté lundi le *New York Times*.

Citant des documents confidentiels fournis par l'ancien consultant de l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA) Edward Snowden, le reportage explique que la NSA et son homologue britannique, le Government Communications Headquarters (Gchq), travaillent ensemble depuis 2007 pour recueillir et conserver des données d'applications de smartphones qui «fument».

Les agences ont échangé des méthodes de saisie de données d'emplacement et d'organisation quand une cible utilise Google Maps, et de collecte de carnets d'adresses, listes d'amis, registres téléphoniques et données géographiques contenues dans les images envoyées via les versions mobiles de Facebook, Flickr, LinkedIn, Twitter et d'autres services, selon le journal américain.

Bien que l'ampleur et les détails de la saisie de données demeurent nébuleux, les agences obtiennent régulièrement des informations de certaines applications, surtout les premières à avoir été introduites aux téléphones portables, et détiennent également des capacités similaires pour certaines applications plus récentes, y compris Angry Birds, a ajouté le *New York Times*. Angry Birds, créé par la finlandaise Rovio Entertainment, a été



## Cartes



téléchargé plus d'un milliard de fois. La compagnie a soulevé la critique populaire en 2012 quand des chercheurs ont révélé que l'application enregistrait l'emplacement des utilisateurs et recueillait d'autres données et les fournissait à des agences de publicité de téléphones portables.

## CHINE

**La grippe H7N9 a tué 19 personnes depuis le début de l'année**

La grippe aviaire H7N9 a fait 19 morts en Chine depuis le début de cette année, et l'on a dénombré jusqu'ici 96 cas d'infection humaine, a annoncé le Centre de contrôle et de prévention des maladies de Chine.

Shu Yuelong, directeur du Centre national sur la grippe de Chine (Cnic), a indiqué lundi qu'une flambée épidémique à l'échelle nationale était peu probable pendant la Fête du Printemps de cette année. Jusqu'à présent, aucune mutation du virus H7N9



pouvant affecter la santé publique n'a été identifiée, a-t-il précisé.

«Il n'existe aucune preuve de transmission constante inter-humaine, et l'évaluation des risques de flambée épidémique reste inchangée», selon la même source.

Le directeur a réitéré que le H7N9, qui a un taux de léalité compris entre 20% et 30%, avait plus de chances de toucher la population humaine que le H5N1.

APS

UNICEF

## ORAN : Projets de laboratoires d'innovation au profit des jeunes

Des laboratoires d'innovation au profit des jeunes seront créés prochainement par l'association Santé Sidi El Houari (SDH) en partenariat avec Le Fonds des Nations unies pour l'enfance «Unicef», a-t-on appris lundi du président de SDH.



Ce projet, qui s'intitule «Innovation labs», consiste à mettre en place des laboratoires d'innovation destinés aux jeunes afin de leur donner la possibilité de transformer leurs idées innovantes en projets, a indiqué à l'APS M. Kamel Brikci. Pour la concrétisation de ce projet, une réunion a

été organisée avec l'université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran, dans l'espoir de mettre en place un partenariat tripartite SDH-Unicef-Université.

Ce projet, qui concernera en premier lieu les jeunes universitaires, s'étendra ensuite pour inclure les jeunes

innovants non universitaires qui ont le pouvoir de créativité, a-t-il ajouté.

«L'université n'a pas le monopole de la créativité. Les jeunes de la formation professionnelle et même les auto-didactes ont énormément de talent pour la créativité», a-t-il souligné à ce propos.

«Dans un premier temps, nous mettrons en place quatre projets qui auront pour objectif de créer un produit utile pour la société qui pourra être versé dans la réalité et en même temps validé par l'université comme sujet de mémoire pour des licences ou masters», a indiqué M. Brikci.



**TRAITEMENT  
DES MALADIES  
CHRONIQUES :**  
**Des  
Algériens  
distingués  
du prix  
Antoine-  
Béchamp**

Des scientifiques algériens ont été distingués vendredi du prix Antoine-Béchamp, distinction internationale des sciences, pour leurs travaux de recherche dans les traitements des maladies chroniques, par des doses importantes de vitamine C, a-t-on appris lundi des meilleurs médicaux. Le prix Antoine-Béchamp est un prix honorifique qui gratifie des scientifiques qui ont apporté des nouveautés et fait évolué la science, dans les domaines médicaux, chimiques, biochimiques et dentaires.

Le groupe de scientifiques algériens a mené des recherches, depuis plusieurs années, sur l'intérêt de l'utilisation de la vitamine C, dans le traitement des maladies chroniques, notamment du cancer. «Le traitement des maladies chroniques, notamment le cancer, par des doses importantes de vitamine C injectées par intraveineuse ou prise par voie orale, a donné de bons résultats chez les malades», a indiqué à l'APS, le président de la Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire (Sanmo), le Dr Ilyès Baghli. La médecine orthomoléculaire consiste en l'utilisation d'aliments et de produits naturels dans le traitement des maladies. Les chercheurs algériens ont été récompensés par le directeur de l'Institut Antoine-Béchamp, situé en Espagne, le Dr Gilbert Henri Crussol, en marge de la première conférence internationale de la Sanmo. Les scientifiques honorés sont des méde-

cins, des biologistes et une dentiste, à savoir le Dr Ilyès Baghli, le Dr Mustapha Oumouna, immunologue à l'Université de Médéa, le Dr Chafika Merzouk, biologiste à l'Université de Tlemcen et membre de l'Académie africaine des sciences et le Dr Chafika Mahdid, dentiste, spécialisée en odontologie, de l'Université d'Alger.

Des scientifiques étrangers ont également été récompensés en cette occasion, pour avoir soigné des patients atteints de cancers, à différents stades de l'évolution de la pathologie.

Le président de la Société internationale de médecine orthomoléculaire, le Dr Atsuo Yanagisawa a été honoré pour avoir traité des personnes souffrant de cancers, après l'exposition aux radiations de la centrale nucléaire Fukushima et celles ayant été exposées aux radiations des catastrophes nucléaires de Nagasaki et Hiroshima.

L'oncologue et cardiologue américain, le Dr Thomas Edward Levy a aussi été distingué, pour avoir soigné des patients souffrant de cancers et d'autres maladies chroniques, aux Etats-Unis. Ces spécialistes étrangers ont été invités, à plusieurs reprises, par la Sanmo, lors de ses séminaires, pour un partage de savoir-faire et un échange d'expériences avec des médecins algériens. Le prix Antoine-Béchamp a été remis pour la dernière fois au double prix Nobel de la paix et de chimie, le Dr Linus Pauling en novembre 1993.

## • IL EST DISPONIBLE GRATUITEMENT POUR LES PATIENTS DIABÉTIQUES **Sanofi Algérie lance BGStar, son premier lecteur de glycémie**

L'auto-surveillance glycémique (ASG) est un élément capital dans la vie d'une personne diabétique et permet de vérifier soi-même son taux de sucre et à mieux gérer son diabète. Elle joue un rôle primordial dans le traitement du diabète. L'ASG est ainsi considérée comme un outil indispensable dans la gestion quotidienne du diabète de type 1 (diabète insulinodépendant). Elle représente, en cas de diabète de type 2 (diabète non insulinodépendant), un instrument précieux pour atteindre à long terme les objectifs glycémiques. Les lecteurs de glycémie sont de plus en plus pratiques. L'un des tout derniers mis sur le marché mondial, le BGStar de Sanofi. Simple et innovant, cet appareil est le premier lecteur de glycémie lancé par le laboratoire français. L'annonce a été faite, lors d'une rencontre organisée, dernièrement, à l'hôtel Aurassi, en présence d'un panel d'experts, dont le Dr Zakia Arbouché, présidente de la Société algérienne de diabétologie, le Dr Chawki Keddache, spécialiste en pédiatrie au CHU Frantz-Fanon de Blida. A. Penfornis, professeur en Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques, au CHU de Besançon et à l'université de Franche-Comté ainsi que B. Vialetes, professeur en endocrinologie et diabétologie au CHU de la Timone à Marseille. Les intervenants ont mis en avant l'importance de l'auto surveillance glycémique pour les diabétiques. Selon, le professeur Arbouché, «la surveillance de la glycémie est essentielle pour contrôler le diabète et éviter ou retarder ses complications». Toutefois, a-t-elle dit, «les patients rencontrent parfois des difficultés à intégrer cet acte dans leur vie quotidienne». D'où l'importance de sensibiliser sur l'intérêt de l'auto surveillance glycémique en bénéficiant d'un lecteur de glycémie fiable. Un atout essentiel pour le lecteur de Sanofi. Ainsi, «au-delà d'une mesure simple et discrète de la glycémie, les différentes fonctionnalités de BGStar offrent à ses utilisateurs et aux professionnels de santé une aide à la décision adaptée à leurs besoins», précise cette spécialiste. BGStar est disponible en pharmacie, depuis le 1er janvier dernier. Il est offert gratuitement aux malades diabétiques. Conçu pour accompagner quotidiennement les patients diabétiques dans la gestion sereine de leur équilibre glycémique et doté des dernières innovations technologique, BGStar intègre la technologie de l'électrochimie dynamique qui permet de lire dans le sang, un spectre d'informations plus large que les méthodes d'électrochimie classiques, ce qui contribue à garantir la précision et la fiabilité des mesures glycémiques. C'est cette fiabilité dans les résultats qui permet une adaptation précise des traitements et notamment des doses d'insuline. De même, cet appareil offre aux patients diabétiques la possibilité de programmer des alertes sonores signalant l'hypoglycémie ou l'hyperglycémie ainsi qu'un indicateur d'atteinte des objectifs glycémiques caractérisés par un symbole souriant «le smiley». Il est bon de rappeler que les professionnels de santé sont appelés à conseiller les patients dans leurs choix d'un lecteur glycémique qui doit être robuste, fiable et surtout répondant aux normes Iso 15197 : 2013 afin d'éliminer les risques d'erreur. Le lecteur de glycémie de Sanofi existe en deux versions, le BGStar et l'iBGStar. Ils sont conçus conformément aux normes Iso 15197-2013 et assurent la précision et la fiabilité des mesures glycémiques. Ils ont aussi la même mission phare : aider les patients et les professionnels de santé à prendre les bonnes décisions face à la maladie.

### Diabète chez l'enfant : près de 2 000 nouveaux cas enregistrés chaque année en Algérie

Le diabète est un mal en constante évolution dans notre pays. On parle d'épidémie silencieuse car une personne sur deux ignore qu'elle est diabétique. «En Algérie, 10 à 12% de la population adulte souffre de diabète», a indiqué le professeur Mansour Bourri, chef de service de médecine interne au secteur sanitaire de Birtraria. Les enfants sont de plus en plus touchés par cette pathologie. «150 à 2 000 nouveaux cas sont détectés chaque année», a expliqué le Dr Chawki Keddache. Selon lui, «on compte actuellement chez les enfants de moins de 15 ans, plus de 22 000 diabétiques de type 1». Contrairement au diabète de type 1 qui est immédiatement diagnostiquée et qui se manifeste dès le plus jeune âge, le diabète de type 2, est la forme la plus insidieuse de cette maladie chronique. C'est aussi le type de diabète le plus répandu. Il apparaît généralement à partir de 40 ans et lors de la vieillesse. Le surpoids, l'obésité et le manque d'exercice constituent les principaux facteurs de risque modifiables pour le diabète de type 2. La malbouffe et les mauvaises habitudes alimentaires sont également pointées du doigt. Non dépisté ou mal contrôlé, le diabète détériore le fonctionnement des organes vitaux et entraîne de graves problèmes de santé tels que la cécité, l'insuffisance rénale, les maladies cardio-vasculaires ou l'amputation. Autant dire que les complications du diabète peuvent être fatales pour les personnes diabétiques.

La sensibilisation sur ce problème de santé publique et ses facteurs de risque revêt, aujourd'hui, une grande importance. Fortement engagé dans la prise en charge du diabète, Sanofi Algérie a lancé, depuis 2010, en collaboration avec le ministère de la santé et la Société algérienne de diabétologie plusieurs programmes d'éducation thérapeutique (Diabeduc et Diabeduc Junior), destinés aux patients diabétiques ainsi qu'un large programme de formation continue pour les personnels de santé. Par ailleurs, l'année 2013 a été marquée par le lancement d'un programme baptisé «Diabécole» qui vise à sensibiliser les médecins et personnels scolaires à l'éducation thérapeutique afin d'assurer une meilleure prise en charge des jeunes diabétiques scolarisés. Pour cette année, une campagne scolaire de sensibilisation sur «l'alimentation saine et équilibrée» et «l'activité physique» est également programmée. Pour rappel, Sanofi Algérie et le ministère de la santé ont signé, en 2013, un mémorandum de partenariat pour faire le dépistage et améliorer la prise en charge de certaines maladies chroniques telles que l'hypertension artérielle, le diabète, l'hyperglycémie ainsi que la prévention contre la grippe.

Amel B.

# CANCER

## DU NOUVEAU DANS LE TRAITEMENT DE LA LEUCÉMIE

Un laboratoire annonce avoir prouvé l'efficacité d'un de ses médicaments, l'UCART 19, comme traitement de la leucémie.

Le laboratoire Cellectis, spécialiste dans l'ingénierie génétique, parle de médicament «révolutionnaire». Un de ses produits phares, l'Ucart 19, a réussi à éradiquer la leucémie, le cancer des cellules de la moelle osseuse, chez des souris sur lesquelles ont été transférées des cellules humaines.

La leucémie est un cancer du sang qui se caractérise par une surproduction de précurseurs des globules blancs dans la moelle osseuse et le sang. Cette fabrication en excès affaiblit le système immunitaire.

Un traitement par reprogrammation

La proesse du laboratoire a consisté à reprogrammer des cellules ne provenant pas du patient, appelées cellules «T-allogéniques». Ces cellules ainsi modifiées ont pu cibler et détruire la leucémie aigüe et chronique au sein des cellules humaines implantées dans les souris.

Les chercheurs assurent que cette reprogrammation de cellules serait également transposable sur des cellules provenant du patient, des cellules dites «autologues».

Les résultats obtenus avec des cellules T-allogéniques ingénierées sont aussi efficaces que ceux obtenus avec des cel-



lules T autologues, explique Cellectis dans un communiqué de presse.

Le Dr Pule, directeur de l'équipe de recherche pluridisciplinaire du Collège Universitaire de Londres (UCL), qui a collaboré avec le laboratoire Cellectis, se félicite de ces résultats : «Ils constituent une étape importante dans le développement d'une immunothérapie standardisée contre la

leucémie aiguë et chronique».

Cette avancée thérapeutique pourrait même être exploitée pour le traitement d'autres cancers, veulent croire les scientifiques : «Ces résultats valident la capacité de notre plateforme à produire à grande échelle des cellules T qui pourront être utilisées pour cibler n'importe quel type de cancer».

### DES CELLULES POUR TERRASSER LA LEUCÉMIE



Deux malades traités pour une leucémie avec leurs propres cellules génétiquement modifiées ont réussi à guérir de leur cancer.

Un espoir dans la recherche sur le traitement des leucémies, ces cancers du sang. Les propres cellules immunitaires, génétiquement modifiées, de deux patients atteints d'une leucémie lymphoïde chronique ont réussi à cibler les cellules cancéreuses et lutter contre ce cancer.

Les lymphocytes T, qui jouent un grand rôle dans la réponse immunitaire, ainsi modifiés ont agi comme des «tueurs» à l'encon-

tre des milliers de cellules cancéreuses. C'est la conclusion d'une étude révélée dans le *New England Journal of medicine et Science Translational Medicine*.

L'essai mené sur trois malades s'est avéré plus qu'encourageant. Deux des malades sont en rémission complète, onze mois après l'expérience, et le troisième a fait une rechute mais sous une forme moins grave qu'avant.

Pour pousser plus loin l'expérimentation, il s'agit maintenant d'appliquer cette immunothérapie ciblée pour d'autres leucémies et d'autres cancers.

### un médicament prometteur commercialisé aux Etats-Unis

Qualifié de «percée thérapeutique» par les autorités sanitaires américaines, le nouveau traitement pour la leucémie lymphoïde chronique, baptisé Gazyva, sera disponible sur le marché d'ici deux semaines. Ce médicament représente un nouvel espoir pour les leucémiques.

Le feu vert a été donné ! Le groupe pharmaceutique Roche a officialisé l'homologation de la part des autorités sanitaires américaines (FDA) du Gazyva, un médicament destiné à traiter la leucémie lymphoïde chronique (LLC). Cette maladie du sang se développe à partir des lymphocytes B, des cellules produites par la moelle osseuse, qui se multiplient de façon anarchique jusqu'à s'accumuler dans le sang, les ganglions lymphatiques, la rate et la moelle osseuse. «Avec près de 3 300 nouveaux cas en France en 2010, la LLC est la plus fréquente des leucémies de l'adulte (30 %), mais représente moins de 1 % de l'ensemble des cancers», indique la Haute autorité de santé.

Le médicament arrive à point nommé : il prendra le relais d'un autre produit des laboratoires Roche, le MabThera, dont le brevet expire fin 2013 en Europe.

Par contre, il devra être commercialisé avec une mise en garde sur son emballage mentionnant une réactivation possible du virus de l'hépatite B, tout comme des cas possibles de leucoencéphalopathie multifocale progressive, une maladie rare du système nerveux central.

#### Un statut unique

La commercialisation de ce nou-

## Grandir près d'une centrale nucléaire n'augmente pas le risque de leucémie

Les enfants vivant à proximité des centrales nucléaires n'ont pas un risque accru de développer une leucémie ou un cancer.

Une étude britannique du centre de recherche sur le cancer infantile britannique a été mise en place pour comprendre les liens entre les cancers de l'enfant et la proximité d'une centrale nucléaire.

Les experts ont examiné les données médicales et géographiques de 10 000 enfants de moins de 5 ans diagnostiqués avec la leucémie ou autres cancers similaires en Grande-Bretagne entre 1962 et 2007.

Le docteur John Bithell, chercheur au centre de recherche britannique sur les cancers de l'enfance qui a dirigé l'étude explique que : «L'incidence de la proximité des installations nucléaires en Grande-Bretagne sur la leucémie a été une préoccupation scientifique nationale depuis les années 1980, quand une augmentation de cancers chez les jeunes près de Sellafield a été signalée dans une émission de télévision. Depuis lors, il y a eu des rapports contradictoires au Royaume-Uni et en Europe quant à savoir si il y a une augmentation de l'incidence de cancer infantile à proximité des centrales nucléaires». Mais, ajoute-t-il, «notre étude cas-témoins a examiné les dossiers de naissance pour presque tous les cas de leucémie infantile né en Grande-Bretagne et les conclusions de ces analyses sont rassurantes. Nous n'avons pas trouvé de corrélation entre le développement de cette maladie et la proximité des centrales nucléaires».

La leucémie est le douzième cancer le plus fréquent au Royaume-Uni, et représente un tiers de tous les cancers constatés chez les enfants. Environ 500 nouveaux cas ont été diagnostiqués chez les enfants de moins de 15 ans en 2010 au Royaume-Uni.

Suite à la publication de cette étude, Hazel Nunn, directrice de l'information du centre de recherche sur le cancer (Cancer Research UK) a déclaré qu'il est encourageant de constater que cette étude confirme les conclusions du Comare (le comité qui étudie les effets médicaux des rayonnements dans l'environnement). Mais ces résultats ne peuvent exclure tout risque possible. Il est toujours nécessaire et important de continuer à surveiller à la fois les niveaux de radiation à proximité des centrales nucléaires et l'évolution des cancers dans ces régions».

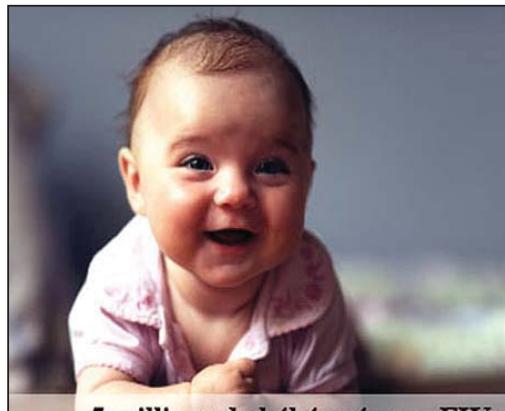
## PLUS DE RISQUES CHEZ LES ENFANTS NÉS D'UNE FIV

Les enfants nés à la suite d'un traitement contre la stérilité ont plus de risque de souffrir de leucémie en étant jeune ou de tumeur endocrine à l'âge adulte.

Voilà une étude qui risque de faire froid dans le dos des jeunes couples qui suivent un traitement médical d'aide à la procréation dans l'espoir d'avoir un enfant. Une équipe de chercheurs danois vient en effet d'écrire, dans le *Journal international du cancer*, que les enfants dont les mamans ont suivi un traitement contre la stérilité, ont 18% de risques en plus de souffrir de leucémie en étant jeune (c'est-à-dire entre 0 et 19 ans) et 22% de risques en plus de souffrir d'un cancer des glandes endocrines à l'âge adulte (après 20 ans).

Pour cette étude, les chercheurs danois ont suivi plus de 2,8 millions d'enfants nés au Danemark entre 1964 et 2006. Parmi eux, 125 800 étaient nés suite à un traitement de la fertilité (FIV ou autre).

Pour les chercheurs, cette augmentation du risque de cancer provient d'un mécanisme épigénétique : l'infertilité modifierait le fonctionnement de certains gènes. «On sait déjà que les traitements contre la stérilité accroissent le risque d'anomalies génétiques comme Le syndrome de Beckwith-Wiedemann, qui se caractérise par une hypertrophie de certains organes» expliquent les chercheurs. «Cette nouvelle étude montre que d'autres mécanismes peuvent être influencés in utero chez les femmes ayant des problèmes de fertilité. Mais nous devons pousser les études pour découvrir si le risque potentiel de souffrir d'un cancer est dû au problème sous-jacent d'infertilité ou s'il est dû aux traitements».



5 millions de bébés nés par FIV

## LEUCÉMIE MYÉLOÏDE Une maladie maîtrisée à 90%



Le traitement de la leucémie myéloïde chronique, un cancer des globules blancs, est de mieux en mieux traité. Aujourd'hui, 90% des patients peuvent espérer en guérir.

Il existe plusieurs formes de leucémies qui sont réparties en deux catégories : les leucémies aiguës et les leucémies chroniques. Les leucémies aiguës sont des maladies d'évolution rapide qui mettent en jeu la vie des patients à court terme en l'absence de traitement. Dans les leucémies chroniques, les cellules qui prolifèrent ont terminé leur maturation, ce qui explique leur évolution plus lente. Parmi les leucémies chroniques, la leucémie myéloïde était souvent synonyme de parcours du combattant pour les patients, et l'issue n'était pas forcément positive. Or, comme s'enthousiasme le Pr Philippe Rousselot, professeur d'hématologie à l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, dans un entretien accordé au Figaro, «la leucémie myéloïde chronique peut désormais être traitée dans 90 à 95 % des cas».

Environ 8 000 personnes en France sont atteintes de leucémie myéloïde et 700 nouveaux cas sont découverts chaque année. Cette forme de cancer du sang touche plus les hommes que les femmes, principalement après 50 ans. Dans de nombreux cas, sa découverte est fortuite et se fait à l'occasion d'une analyse de sang qui révèle un trop grand nombre de globules blancs. Le diagnostic définitif repose ensuite sur des analyses qui permettent de déterminer à quel stade la maladie a évolué et quel est le pourcentage de cellules immatures dans le sang. Neuf fois sur dix, ce taux est inférieur à 6%, ce qui qualifie la maladie de chronique, sans symptômes.

«Mais aujourd'hui, 90 à 95% des patients atteints par cette maladie vont obtenir un traitement qui leur convient», insiste le Pr Rousselot. Seul inconvénient : ces traitements doivent être suivis au minimum pendant plusieurs années, parfois à vie.

Et les échecs sont souvent dus au fait que le patient finit par se lasser d'un traitement qui dure aussi longtemps. Le prochain défi des médecins et des chercheurs sera donc de permettre d'arrêter le traitement lorsque la rémission moléculaire sera atteinte.

## Des causes génétiques in-utero ?

Des scientifiques auraient retrouvé les origines génétiques des leucémies en effectuant des analyses in-utero.

Des experts de l'Institut de Cancérologie britannique ont analysé 3 milliards de morceaux de séquences ADN de vrais jumeaux pour trouver les origines de la maladie.

Ils espèrent que leurs recherches pourront permettre de trouver de nouveaux traitements contre la leucémie, le cancer le plus diagnostiqué chez les enfants.

Les jumeaux étudiés par les

chercheurs sont touchés par la forme la plus commune de leucémie, le lymphome, un cancer des globules blancs. Les lymphomes se soignent aujourd'hui très bien mais les effets secondaires des traitements peuvent parfois être très désagréables. L'équipe de chercheurs a donc étudié des jumeaux ayant hérité du même ADN de leurs parents et qui ont développé un lymphome autour de l'âge de 4 ans. En comparant le sang et la moelle épinière des jumeaux, les chercheurs ont trouvé une mutation génétique identique chez

les deux malades causée par le gène ETV6-RUNX1. Ils pensent que cette mutation a eu lieu sur un des jumeaux alors qu'ils étaient encore dans le ventre de leur mère.

Les cellules ont ensuite fait circuler la mutation à l'autre jumeau par le sang du placenta.

Aux deux, les jumeaux possèdent 22 autres mutations génétiques, mais aucune de ces mutations n'est partagée par les deux jumeaux. Ils ont donc certainement accumulé les autres mutations après leur naissance. Les auteurs de l'étude se félicitent de com-

prendre enfin que la mutation d'un gène in utero est responsable de leucémie. Les autres mutations se passent après la naissance.

Pour le Dr Julie Sharp, de l'Institut de Cancérologie britannique, «ce genre d'étude peut nous donner des informations sur les causes des cancers et nous aider à mieux comprendre comment se développe la maladie. Le taux de guérison a progressé de manière significative ces dix dernières années mais on peut encore améliorer les traitements en réduisant les effets secondaires».

**MEXIQUE**  
**Le célèbre poète et romancier José Emilio Pacheco n'est plus**



Le poète mexicain José Emilio Pacheco, Prix Cervantes 2009, est décédé dimanche à l'âge de 74 ans dans un hôpital de la ville de Mexico, a annoncé le Conseil national pour la culture et les arts (Conaculta) mexicain.

Selon la presse, le poète, également romancier et traducteur, est décédé d'un arrêt cardiaque.

Le poète mexicain faisait partie de la «Génération des années 50» de la littérature mexicaine avec des auteurs comme Sergio Pitol, ainsi que Carlos Monsivais ou Juan Vicente Melo, également décédés.

Outre le Prix Cervantes, la principale distinction de la littérature hispanophone, le poète avait également été récompensé par le Prix Octavio Paz (2003), le prix ibéroaméricain de poésie Pablo Neruda (2004) et le Prix Reine Sophie de poésie (2009).

José Emilio Pacheco, également écrit des scénario et des dialogues de nombreux films entre 1972 et 1987.

**«Hillary Clinton inspire une série à la chaîne CBS»**



La chaîne américaine CBS a commandé le pilote d'une série dramatique autour d'une secrétaire d'Etat, un personnage inspiré d'Hillary Clinton. Morgan Freeman est producteur exécutif de cette fiction intitulée *Madam Secretary*.

Les séries américaines aiment les femmes de pouvoir, quel que soit le registre: Sigourney Weaver (*Political Animals*), Kerry Washington (*Scandal*), Glenn Close (*Damages*), Geena Davis (*Commander in Chief*)... La chaîne CBS en offre un nouvel exemple avec *Madam Secretary*, fiction qui s'inspire librement d'Hillary Clinton, secrétaire d'Etat des États-Unis de 2009 à 2013 au sein de l'administration Obama et première dame. La série, écrite par Barbara Hall (*Homeland*, New York section criminelle), se concentre sur la vie personnelle et professionnelle d'une secrétaire d'Etat non conformiste, entre diplomatie internationale et des histoires de familles forcément complexes. Le comédien Morgan Freeman (*Invictus*) sera producteur exécutif. La semaine passée, Sharon Stone a signé pour interpréter une vice-présidente dans *Agent X*, un projet de la chaîne TNT. En revanche, NBC a abandonné sa minisérie avec Diane Lane dans le rôle d'Hillary Clinton.

APS

# 26<sup>e</sup> FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE PREMIERS PLANS D'ANGERS

## «Les jours d'avant» de Karim Moussaoui distingué

Un film de Karim Moussaoui

### LES JOURS D'AVANT



Le court métrage «Les jours d'avant» du réalisateur algérien Karim Moussaoui a reçu le «Grand prix du Jury du court métrage français» au 26e Festival Premiers Plans d'Angers (France), tenu du 17 au 26 janvier, annoncent lundi les organisateurs.

«Les jours d'avant», une coproduction algéro-française de 47 mn réalisée en 2013, met en scène l'histoire de deux adolescents, Yamina et Djaber (Souhila Mallem et Mehdi Ramdani) dans une cité algéroise au début des années 1990.

Dans ce lieu «où les règles sociales restrictives sont érigées depuis longtemps, les deux héros tentent de «concilier leurs aspirations avec les lois implicites que

leur impose la société», lit-on dans la présentation du film.

Parmi ailleurs l'actrice Souhila Mallem a également obtenu le Prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle de Yamina, dans le même film.

Né en 1976, Karim Moussaoui est l'auteur de deux autres courts métrages, «Petit déjeuner» en 2003 et «Ce qu'on doit faire» en 2006.

Membre fondateur de l'Association culturelle de promotion du cinéma «Chrysallis», il a également travaillé comme premier assistant sur le film «Inland» de Tariq Teguia.

Créé en 1989, le Festival Premiers Plans d'Angers met en lice à chaque édition une soixantaine de films.

L'édition 2013 avait attiré près de 70 000 festivaliers.

# Hommage

## Le gros plan sur Olof Palme

Le documentaire «Palme», première œuvre cinématographique dédiée au parcours, à la vision et à l'engagement politique de l'ancien premier ministre suédois Olof Palme assassiné en 1986, de la réalisatrice suédoise Kristina Lindstrom, a été présenté lundi à Alger.

Basé sur des témoignages de la famille et de l'entourage du défunt ce documentaire sorti en 2012 a été projeté devant un public nombreux venu suivre les journées du film européen à la salle de la filmtéhniké Mohamed-Zinet.

Grâce à des images d'archives de la famille Palme, la journaliste et scénariste a réussi à reconstituer l'enfance et l'éducation de cet homme qui a marqué la vie politique et les médias en Suède même 28 ans après sa disparition tra-

gique. Ce documentaire d'une durée de 103 mn, revient en image sur l'ascension fulgurante du jeune Olof Palme au sein du parti social-démocrate suédois qui le mènera à la direction du secrétariat du premier ministre Tage Erlander qui le nommera ministre, l'un des plus jeunes au monde.

Par la suite il a également dirigé le parti de 1968 jusqu'à sa mort et a aussi été premier ministre de 1969 à 1976 et entre 1982 et 1986, une période pendant laquelle il a entamé des réformes profondes de la politique intérieur suédoise favorisant grandement l'éducation, la santé, le logement et la sécurité sociale.

Palme a aussi mené une politique internationale courageuse et passionnée notamment contre la guerre

du Viêt-Nam, l'apartheid et la prolifération des armes nucléaires. Des positions qui ont provoqué la rupture des relations diplomatiques entre la Suède et les Etats-Unis pour avoir participé personnellement, en tant que ministre, à une manifestation d'opposants à la guerre du Viêt-Nam.

Ce documentaire montre aussi un homme politique très à l'aise et honnête avec les médias, qui a soutenu les causes de libération du colonialisme et qui n'a jamais affiché de tolérance envers l'apartheid et toutes les formes de violence.

Très controversé, Olof Palme était aussi l'un des rares hommes politiques occidentaux à effectuer une visite officielle à Cuba, à prendre part à des manifestations populaires ou à accueillir

Yasser Arafat alors président de l'Organisation de libération de la Palestine.

Olof Palme est mort assassiné le 28 février 1986 dans une rue de Stockholm, alors qu'il rentrait à son domicile, sans escorte de protection, après être allé au cinéma avec son épouse.

Interrogé auparavant sur le souvenir qu'il voudrait que les gens gardent de lui, le leader emblématique des sociaux-démocrates suédois a souhaité juste pourvoir être celui qui a travaillé pour que les suédois aient la vie la plus digne et décence possible.

Inaugurée jeudi, les Journées du film européen, qui suscitent l'intérêt du public, se poursuivront jusqu'au 1er février à la salle de filmtéhniké Mohamed Zinet.

## Susan Boyle (Britain's got talent) cherche du travail

Susan Boyle, millionnaire depuis sa victoire à la version britannique d'*Incroyable talent*, est à la recherche d'un emploi à mi-temps.

Révélation de *Britain's got talent* en 2009, Susan Boyle n'est pas une célébrité comme les autres. Alors qu'elle a récemment découvert qu'elle souffrait d'une forme d'autisme, le syndrome d'Asperger, la chanteuse a surpris tout son village d'origine en Ecosse.

La presse britannique a révélé qu'elle avait postulé à un emploi à mi-temps de caissière chez un bookmaker. D'après le magazine américain *People*, le petit boulot de 16 heures par semaine qui intéressait Susan Boyle était payé 10 dollars par heure. Une employée de la société de bookmakers explique : «Nous étions aussi choqués que Simon, Amanda et Piers (les jurés de *Britain's got talent*, ndlr), quand Susan nous a posé des questions au sujet du poste à mi-temps. Elle avait postulé avant de toucher le gros lot, alors c'est bien de voir qu'elle rêve toujours de travailler pour nous.»

Si Susan Boyle décroche le poste de caissière, elle devra rapidement l'abandonner. La chanteuse de 52 ans s'apprête à partir en tournée au Royaume-Unis dès le mois de mars prochain.

**ALGÉRIE-TUNISIE****Lamamra : le gouvernement algérien aura le «plaisir» de travailler avec le nouveau gouvernement tunisien**

**Le gouvernement algérien aura le «plaisir» de travailler avec le nouveau gouvernement tunisien, formé après l'adoption de la nouvelle Constitution du pays, a indiqué mardi à Addis-Abeba le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.**

«Nous félicitons la Tunisie pour l'adoption de sa Constitution à une majorité écrasante. Nous saluons aussi la formation du nouveau gouvernement tunisien, (avec lequel) nous aurons le plaisir de travailler», a indiqué M. Lamamra dans une déclaration à la presse internationale dans la capitale éthiopienne à la veille de la tenue du sommet de l'Union africaine (30 et 31 janvier). Les députés tunisiens ont adopté, dimanche soir, la deuxième Constitution du pays au même jour de l'annonce par le chef du gouvernement, Mehdi Jomaâ de la composition d'un gouvernement d'indépendants devant conduire la Tunisie vers des élections lé-



gislatives et présidentielle en 2014.

«Nous sommes pressés de travailler ensemble», a encore affirmé M. Lamamra, soulignant que l'Algérie et la Tunisie vont tenir la Grande commission mixte de coopération, laquelle coïncidera avec la commémoration des événements de Sekier Sidi-Youcef, le 6 février prochain. «Nous avons aussi bon espoir que nous aurons rapidement des visites de haut niveau avec le nouveau gouvernement», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne, se disant

«très heureux» de partir sur de «nouvelles bases avec l'équipe gouvernementale tunisienne». «De nouvelles bases inspirées de l'éclairage de la nouvelle Constitution et les nouvelles dispositions qui sont prises pour aller vers des élections dans le courant de l'année 2014», a encore ajouté M. Lamamra. A une question sur le rôle de l'Algérie dans le «renouveau» qui connaît la Tunisie, le ministre des Affaires étrangères a estimé qu'il ne faut pas parler de rôle, mais considérer qu'il y a une sollicitude fraternelle de la

part du président Abdelaziz Bouteflika. «Le souhait et le souci du président Bouteflika, c'est de voir la Tunisie réussir et faire une gestion consensuelle de la transition et doter la République tunisienne d'une Constitution pérenne, démocratique et plurielle», a affirmé M. Lamamra, ajoutant que ce «souci est partagé par les forces et les leaders politiques tunisiens».

Evocuant les relations bilatérales entre les deux pays, il a précisé que l'Algérie et la Tunisie ont «beaucoup plus encouragé, sympathisé et préché la conjugaison des efforts et la convergence des idées».

M. Lamamra s'est ainsi félicité que les Tunisiens soient les «maîtres de leur destinée» et aient réussi à produire un consensus que «nous saluons, a-t-il dit, très fraternellement». Pour ce qui est de la situation sécuritaire dans ce pays, le ministre a affirmé que la collaboration est «excellente sur le terrain», relevant qu'il y a des échanges et une coordination. «Au niveau stratégique, il y a une convergence totale entre les deux gouvernements», a réaffirmé M. Lamamra.

**ADDIS ABEBA : EN PRÉVISION DU SOMMET DES CHEFS D'ETAT****Reprise des travaux de la 24<sup>e</sup> session**

Les travaux de la 24<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) ont repris mardi à Addis Abeba en prévision de la tenue du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA prévu les 30 et 31 janvier.

Les travaux auxquels prennent part des ministres des pays de l'UA dont le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, se poursuivront par l'examen des questions liées notamment au développement, la paix et la sécurité en Afrique.

Les participants examineront en outre une série de rapports ayant trait à l'économie, la politique, la sécurité et aux activités de l'UA. Les rapports de la réunion de haut niveau sur le renouvellement du partenariat pour une politique unifiée d'éradication de la famine en Afrique à l'horizon 2025 et de la Commission africaine sur la mise en œuvre de la déclaration du Sommet de 2008 relative à la réalisation des objectifs liés à la santé publique et à l'eau en Afrique, ainsi que le rapport sur l'application de la déclaration officielle sur l'égalité des sexes en Afrique seront également débattus. Concernant le volet politique, les ministres africains examineront la situation au Soudan du Sud et en Centrafrique, à Madagascar et au Mali après les élections générales organisées dans ces deux pays, outre le dossier du Proche-Orient et les développements en Palestine. Les travaux devraient s'achever mardi après-midi par l'adoption d'une série de recommandations à soumettre au prochain sommet africain qui se tiendra les 30 et 31 janvier sous le slogan «L'année 2014, année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique».

**ETATS-UNIS: Adoption de la nouvelle Constitution, «Moment historique» pour les Tunisiens**

Les Etats-Unis ont qualifié, lundi, l'adoption d'une nouvelle Constitution en Tunisie de «moment historique» pour le peuple tunisien, tout en réitérant leur soutien à la transition démocratique en cours dans ce pays maghrébin.

«Il s'agit d'un moment historique pour le peuple tunisien et d'un acquis important au moment où la Tunisie poursuit son chemin sur la voie de la transition politique», a déclaré la porte-parole du Département d'Etat américain, Jennifer Psaki. La porte-parole a estimé que la nouvelle Constitution tunisienne «garantit le respect des droits de l'ensemble des Tunisiens», soulignant que Washington continue de «croire que le peuple tunisien est en mesure de réaliser ses aspirations (...) pour une société démocratique». La Constituante tunisienne a adopté tard dimanche soir la nouvelle Constitution du pays, une mesure qui intervient le même jour que l'annonce de la composition d'un gouvernement d'indépendants devant conduire la Tunisie vers des élections législatives et présidentielles en 2014.

APS

**ALGÉRIE-ETHIOPIE****La relance de la Commission mixte algéro-éthiopienne a été un «succès»**

La réunion de la Commission mixte de coopération algéro-éthiopienne a été un «succès» et «une bonne session de relance», a déclaré mardi à Addis-Abeba le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Cette réunion a été un succès dans la mesure où elle ouvre des perspectives (de coopération). C'est aussi une bonne session de relance», a indiqué M. Lamamra qui se trouve dans la capitale éthiopienne où il préside la délégation algérienne à la réunion du Conseil exécutif de l'Union africaine.

À la faveur de la réunion de la Commission mixte, les mécanismes de la

coopération bilatérale se remettent en place, a expliqué le ministre, soulignant que l'Ethiopie va ouvrir une ambassade en Algérie et la compagnie aérienne Air Algérie propose d'ouvrir une ligne directe Alger/Addis-Abeba.

En ce sens, M. Lamamra a souligné que le cadre juridique a été «renouvelé et enrichi» avec la signature de différentes formes d'accords pour mettre en contact les opérateurs économiques algériens et éthiopiens. L'Algérie et l'Ethiopie ont signé six (06) mémorandums d'entente et deux (02) accords dans divers domaines, à l'issue de la 3<sup>e</sup> session de la Commission mixte de

coopération, tenue à Addis-Abeba du 24 au 26 janvier 2014, sous la coprésidence de M. Lamamra et son homologue éthiopien, Tedros Adhanom.

Ces accords concernent la coopération entre les deux ministères des Affaires étrangères, l'Energie et les Mines, la science et la technologie, la jeunesse, les sports, la culture et la communication. Ils visent à «dynamiser» les relations bilatérales.

Crée depuis 25 ans, la Commission mixte de coopération algéro-éthiopienne a tenu sa dernière session (la 2<sup>e</sup>) en 1996.

**Le Conseil de sécurité de l'ONU veut accélérer la transition en Centrafrique**

Le Conseil de sécurité des Nations unies doit adopter mardi une résolution qui invite le gouvernement centrafricain à accélérer la transition politique et menace de sanctions les perturbateurs qui bloquaient cette transition.

La résolution, qui sera soumise à un vote à 10H00 (15H00 GMT), met aussi sous mandat de l'ONU les quelque 500 soldats européens qui doivent prêter main forte aux militaires africains de la Misca (force de l'Union africaine) et aux soldats français engagés en République centrafricaine (RCA).

Par ailleurs, la Misca pourrait se transformer en une mission de maintien de la paix de l'ONU, malgré le réticence de l'Union africaine à laisser le contrôle des opérations à l'ONU.

Selon des diplomates, l'UA plaide pour qu'on donne aux Africains «le temps de faire leurs preuves».

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon doit remettre fin février un rapport sur la possibilité de faire passer la Misca sous pavillon onusien.

L'UE a en outre décidé le 20 janvier de lancer en RCA sa première opération militaire depuis six ans en mobilisant 500 à 600 hommes, en appui aux 4 000 soldats africains de la Misca et aux 1 600 Français déjà déployés. L'Espagne, la Belgique, l'Estonie ou la Pologne pourraient y prendre part.

Aussi, la résolution menace de sanctions ciblées (gel des avoirs et interdiction de voyager) des individus ou entités (...) qui menacent la paix, la stabilité ou la sécurité en RCA (...) font obstacle au processus politique de transition, violent les droits de l'Homme, bloquent la distribution de l'aide humanitaire ou violent l'embargo sur les armes à destination de la RCA instauré en décembre par le Conseil.

Le Conseil de sécurité stipule que les élections présidentielles et législatives devront être organisées «dès que possible, au plus tard en février 2015 et de préférence au second semestre de 2014».

La mission politique de l'ONU en Centrafrique (Binuca) aidera à organiser ces scrutins.

Le mandat du Binuca (Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en RCA) est renouvelé pour un an et élargi: il devra aussi aider à rétablir un semblant d'administration capable de «fournir des services de base à la population».

Il assistera la commission internationale créée par l'ONU pour enquêter sur les exactions commises par les ex-rebelles de la Seleka et leurs adversaires anti-Balaka.

La résolution recommande donc de «donner d'urgence au Binuca des moyens considérablement plus importants».

## GENEVE II

### Reprise des négociations de paix après le blocage sur la question de la transition politique

Le Représentant spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, M. Lakhdar Brahimi a annoncé que la question de la transition politique en Syrie sera remis mardi sur la table des négociations entre les délégations du gouvernement et de l'opposition réunies à Genève, après un premier échec lundi menant au blocage des discussions sur la Syrie.

«Mardi, nous remettrons sur la table la déclaration de Genève elle-même», a déclaré Lakhdar Brahimi au terme d'une journée difficile où les négociations entre les deux camps ennemis ont achoppé dès le matin sur le menu des pourparlers.

La déclaration de Genève I, adoptée en juin 2012 par les grandes puissances, divise partisans et opposants au président Assad. L'opposition considère qu'elle prévoit un «gouvernement de transition doté des pleins pouvoirs» ce qui implique le départ du président al-Assad, au pouvoir depuis 2000. Le régime considère, quant à lui, que cela ouvre la voie à un gouvernement d'union élargi mais il écarte le scénario d'un départ d'al-Assad. Le troisième jour de négociations à Genève était justement consacré à cette déclaration de Genève après un week-end consacré à des questions humanitaires, comme la situation à Homs et le problème des milliers de prisonniers et de disparus du conflit. Sur toutes ces questions, les pourparlers ont faiblement progressé. Lundi, Lakhdar Brahimi a dû lever la séance après le refus des délégations d'aller plus avant, où sont arrivés à un blocage en abordant le transfert de pouvoir. L'opposition avait rejeté la feuille de travail (présentée par Damas) et avait demandé qu'on parle uniquement de l'organe gouvernemental de transition», a indiqué une source proche de la délégation gouvernementale.

De son côté, Rima Fleyhane, membre de la délégation de l'opposition, a déclaré que «les discussions n'ont pas été constructives aujourd'hui en raison de l'attitude du régime qui a voulu dévier des discussions qui devaient porter sur l'application de Genève I», le texte rédigé en juin 2012. Les délégations ont néanmoins affirmé qu'elles ne quitteraient pas Genève. M. Brahimi a réaffirmé de son côté sa volonté de mettre fin à ce conflit et les violences qui ont fait plus de 130.000 morts en Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh), ainsi que 2,4 millions de réfugiés et des millions de déplacés d'après l'Onu.

«Mes attentes de cette conférence est de mettre fin à cette guerre injuste. Mais je sais que cela ne se fera pas aujourd'hui, demain et même la semaine prochaine», a avancé M. Brahimi en ajoutant que néanmoins, «la volonté de poursuivre les négociations est toujours présente».

## ONU :

### Le Conseil de sécurité fait référence au mémorandum d'Alger contre le versement de rançons aux terroristes

**Pour le Conseil, le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constitue «une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales» et que tous les actes de terrorisme sont «criminels et injustifiables» quels qu'en soient le mobile et les auteurs, et qu'il est impératif de le combattre par tous les moyens.**

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté lundi une résolution exhortant les pays à cesser le versement de rançons aux groupes terroristes contre libération des otages et a rappelé l'adoption du Mémorandum d'Alger sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon.

#### Le versement des rançons prises d'otages

Préoccupé par la multiplication des prises d'otages imputables à des groupes terroristes en vue d'obtenir des fonds ou des concessions politiques, le Conseil de sécurité a, ainsi, demandé aux pays «de refléchir aux moyens d'empêcher les terroristes de profiter directement ou indirectement de ces enlèvements» et de faire en sorte que les otages soient libérés sains et saufs.

Pour le Conseil, le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constitue «une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales» et que tous les actes de terrorisme sont «criminels et injustifiables» quels qu'en soient le mobile et les auteurs, et qu'il est impératif de le combattre par tous les moyens.

Rappelant les instruments internationaux de lutte contre le financement du terrorisme, notamment la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et la Convention internationale contre la prise d'otages, l'organe de décision de l'ONU a, ainsi, fermement condamné les enlèvements et les prises d'otages perpétrés

par des groupes terroristes quel qu'en soit le but dont celui d'obtenir des fonds ou des concessions politiques, en particulier celle des enlèvements commis par Al-Qaïda et les groupes qui lui sont associés.

A ce propos, il a soutenu que les rançons versées à des terroristes financent de futurs enlèvements et prises d'otages, multipliant ainsi le nombre des victimes et perpétuant le problème.

En effet, explique clairement la résolution, les rançons versées à des groupes terroristes constituent «l'une des sources de revenus qui viennent soutenir l'effort de recrutement mené par ces groupes, renforcent leur capacité opérationnelle d'organiser et de perpétrer des attentats terroristes, et encouragent la pratique des enlèvements contre rançon».

Par ailleurs, il a réaffirmé la décision prise dans sa résolution 1373 (2001), à savoir que tous les pays devaient interdire à leurs citoyens ou à toute personne ou entité se trouvant sur leur territoire de mettre des fonds ou ressources économiques, directement ou indirectement, à la disposition de personnes qui commettent ou tentent de commettre des actes de terrorisme.

#### Le Conseil de sécurité relève l'importance du Mémorandum d'Alger

Le Conseil de sécurité a également souligné que le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (Gctf), créé en 2011 à New York et dont l'Algérie est l'un des pays fondateurs, «a adopté le Mémorandum d'Alger sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par des terroristes et d'élimination des avantages qui en découlent».

mémorandum d'Alger sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par des terroristes et d'élimination des avantages qui en découlent».

Il a, ainsi, engagé la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme à tenir compte du Mémorandum d'Alger. La nouveauté particulière apportée par cette nouvelle résolution est que le Conseil de sécurité demande, pour la première fois, à tous les pays membres d'encourager «les partenaires du secteur privé», c'est-à-dire les entreprises privées, à adopter ou à respecter les lignes directrices et bonnes pratiques qui s'imposent pour prévenir les enlèvements terroristes et l'élimination des avantages qui en découlent.

À ce sujet, le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, avait récemment déclaré dans une interview que l'Algérie comptait persévérer dans ses efforts, en collaboration avec ses partenaires, pour parvenir au lancement rapide de nouvelles discussions à l'ONU sur l'adoption d'instruments et mécanismes contraignants qui permettraient d'aller plus loin que ce qui est acquis dans la résolution 1904 du Conseil de sécurité.

Considérant que les rançons représentent une partie seulement de la problématique du financement du terrorisme, M. Lamamra avait relevé que la jonction du terrorisme avec le trafic de drogues et d'autres manifestations du crime transnational organisé est génératrice de ressources financières sans doute plus importantes encore.

C'est dans ce sens qu'il avait considéré qu'il était important que la coopération antiterroriste internationale adopte une «approche d'ensemble» de la problématique du financement du terrorisme.

particulièrement pour la criminalisation du versement de rançons en vue du parachèvement du dispositif légal international contre ce fléau.

En parallèle, les efforts de l'Algérie ont abouti au sein du Forum global contre le terrorisme à l'adoption du Mémorandum d'Alger qui porte sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre des rançons par des terroristes et l'élimination des avantages qui en découlent.

À ce sujet, le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, avait récemment déclaré dans une interview que l'Algérie comptait persévérer dans ses efforts, en collaboration avec ses partenaires, pour parvenir au lancement rapide de nouvelles discussions à l'ONU sur l'adoption d'instruments et mécanismes contraignants qui permettraient d'aller plus loin que ce qui est acquis dans la résolution 1904 du Conseil de sécurité.

Considérant que les rançons représentent une partie seulement de la problématique du financement du terrorisme, M. Lamamra avait relevé que la jonction du terrorisme avec le trafic de drogues et d'autres manifestations du crime transnational organisé est génératrice de ressources financières sans doute plus importantes encore.

C'est dans ce sens qu'il avait considéré qu'il était important que la coopération antiterroriste internationale adopte une «approche d'ensemble» de la problématique du financement du terrorisme.

La nouvelle Constitution stipule également que seul un civil peut se présenter à l'élection présidentielle, ce qui signifie que M. al-Sisi doit démissionner de son poste militaire si l'il veut se porter candidat à la présidence égyptienne.

Le Conseil a décidé à l'unanimité de nommer M. al-Sisi et a élu Sobhy Saleh, autre membre du conseil, pour lui succéder.

APS



## L'armée égyptienne a mandaté Al-Sisi pour se présenter à l'élection présidentielle



Le Conseil suprême des forces armées (Csfa) d'Egypte a mandaté lundi le ministre de la Défense, Abdel Fatah al-Sisi pour se présenter à l'élection présidentielle, a rapporté l'agence de presse officielle Mena et le site d'information officiel Ahram.

Le Conseil a également accepté la démission de M. al-Sisi de l'organe directeur de l'armée, a indiqué Mena, ajoutant que le chef de l'armée égyptienne ferait savoir dans les heures qui viennent s'il se présenterait ou non à la présidentielle.

Suite à l'adoption d'une nouvelle constitution lors d'un référendum, le président égyptien par intérim, Adly Mansour, a an-

noncé que l'élection présidentielle précédrait les élections législatives, ordonnant à la commission électorale de déclencher les procédures dans un délai de 90 jours.

La nouvelle Constitution stipule également que seul un civil peut se présenter à l'élection présidentielle, ce qui signifie que M. al-Sisi doit démissionner de son poste militaire si l'il veut se porter candidat à la présidence égyptienne.

Le Conseil a décidé à l'unanimité de nommer M. al-Sisi et a élu Sobhy Saleh, autre membre du conseil, pour lui succéder.

APS

## UKRAINE: L'opposition maintient la pression sur le pouvoir et obtient la démission du Premier ministre

**Le Premier ministre ukrainien Mykola Azarov a annoncé mardi qu'il avait présenté sa démission au président Viktor Ianoukovitch pour «créer les conditions supplémentaires d'un règlement pacifique» de la crise qui secoue le pays depuis plus de deux mois.**

«J'ai pris la décision de demander au président d'accepter ma démission du poste de Premier ministre, pour créer les conditions supplémentaires d'un compromis politique et d'un règlement pacifique du conflit», a-t-il dit dans un communiqué publié sur le site du gouvernement.

«Aujourd'hui, le plus important est de préserver l'unité et l'intégrité de l'Ukraine. C'est bien plus important que toute ambition personnelle», a ajouté le chef du gouvernement.



Au parlement, les députés qui doivent se prononcer sur une série de mesures, notamment sur l'éventuelle abrogation d'une législation répressive concernant les manifestations, ont commencé.

Une minute de silence a en outre été observée à la mémoire des personnes tuées à Kiev dans les violences.

Puis la séance a été interrompue pour parvenir à un accord sur l'ordre du jour de cette session extraordinaire.

L'opposition ukrainienne est mobilisée depuis plus de deux mois après le re-

fus du chef de l'Etat, fin novembre, de signer un accord de libre-échange avec l'Union européenne, lui préférant un rapprochement avec Moscou.

Le mouvement de protestation s'est brusquement radicalisé la semaine dernière, donnant lieu à des actions de guérilla urbaine qui ont fait au moins trois morts dans la capitale, et il s'étend désormais à pratiquement toute l'Ukraine.

L'opposition a obtenu lundi l'abrogation des sévères lois anti-protestation à l'origine de l'escalade de la crise.

## THAÏLANDE: Accord entre la commission électorale et le gouvernement sur les élections de dimanche



La commission électorale et le gouvernement en Thaïlande se sont mis d'accord mardi pour organiser les élections législatives à la date prévue, a annoncé le gouvernement.

La commission électorale, qui réclame depuis des semaines un report du scrutin prévu le 2 février, a proposé lors d'une rencontre avec la Première ministre Yingluck Shinawatra de les repousser de 120 jours.

Mais elle a finalement accepté leur maintien, a indiqué devant la presse le porte-parole adjoint du gouvernement Chalitrat Chantarubeka.

«Les deux parties se sont mises d'accord pour aller de l'avant pour l'organisation des élections du 2 février», a-t-il précisé. Cette rencontre a été provoquée par une décision de la Cour constitutionnelle qui a jugé la semaine dernière que les législatives anticipées pouvaient être reportées. Mais, dès avant la réunion, le vice-Premier ministre Surapong Toovichachai had souligné que les élections «devaient avoir lieu» parce que la population le voulait. Yingluck a plusieurs fois souligné que les législatives étaient pour elle la meilleure solution pour sortir d'une crise qui a déjà fait au moins dix morts. La Première ministre fait face depuis trois mois à un mouvement de rue réclamant son départ et la fin de l'influence de son frère, Thaksin Shinawatra, ancien chef de gouvernement renversé en 2006 par un coup d'Etat. Les manifestants accusent Thaksin de continuer à gouverner via sa soeur depuis son exil. Les protestataires ont fortement perturbé dimanche dernier le vote par anticipation, destiné aux électeurs ne pouvant pas se rendre aux urnes le 2 février. Et ils ont promis de renouveler l'opération dimanche prochain.

## NIGERIA: 61 morts dans une attaque de Boko Haram

Au moins 61 personnes ont été tuées lors d'une attaque perpétrée par des éléments du groupe armé Boko Haram contre un village dans le nord-est du Nigeria, ont rapporté lundi des médias dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 15 morts et une vingtaine de blessés. L'attaque a eu lieu dimanche lorsqu'une cinquantaine d'hommes armés ont attaqué plusieurs habitations du village de Kawuri.

Depuis la victoire de Goodluck Jonathan à l'élection présidentielle du 16 avril 2011, le Nigeria est en proie à une vague de violences. Les éléments de Boko Haram ont revendiqué des dizaines d'attentats perpétrés dans le pays.

APS

## CENTRAFRIQUE: Formation du nouveau gouvernement de transition



Le Premier ministre centrafricain André Nzapayeké a formé lundi un nouveau gouvernement chargé de mener la transition. Composé de 20 ministres dont sept femmes, le nouvel exécutif conserve plusieurs figures connues du précédent cabinet, tels que Herbert Gontran Djono Ahaba aux Travaux publics, ou Marie Noël Koyara au Développement rural, tous deux proches de l'ancien président Michel Djotodia.

La présidente centrafricaine Catherine Samba Panza et son Premier ministre, André Nzapayeké, nommé samedi, préparent désormais le programme de pacification que le nou-

veau gouvernement devra appliquer en urgence face à la poursuite des violences.

M. Djotodia avait renversé en mars 2013 le régime de François Bozizé à la tête de la coalition rebelle Séléka. En dépit d'un retour à la normale en termes

de représentation institutionnelle, la nouvelle présidente de la transition élue la semaine dernière par le Conseil national de transition (CNT, Parlement provisoire), n'a pas été invitée au prochain sommet de l'UA.

## La Côte d'Ivoire sur la voie de la stabilité

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Aïchatou Mindaoudou, a indiqué lundi devant le Conseil de sécurité qu'en dépit d'une situation sécuritaire encore fragile, la Côte d'Ivoire continue à faire des progrès et demeure sur la voie de la paix et de la stabilité durables. Mme Mindaoudou, qui est également chef de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (Onuci), a mis en garde la communauté internationale face à la réurgence de discours haineux dans certains médias, qui n'est pas sans rappeler les faits similaires ayant conduit à la crise de 2010.

La Représentante spéciale a salué des avancées dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, avec la date butoir de juin 2015 qui a été arrêtée pour la fin du désarmement des ex-combattants.

Mais elle a noté que les défis sécuritaires restaient d'actualité et que la situation demeurait fragile, en faisant mention d'incidents intercommunautaires et de violences ethniques, ainsi que des vols à main armée et des activités du crime organisé qui, a-t-elle dit, apparaissent comme des obstacles à la paix et la sécurité. Elle a aussi déclaré que l'absence de clarification sur le statut des Dozos, ces chasseurs traditionnels, constituait une menace pour la stabilité du pays.

Les problèmes sécuritaires sont surtout localisés dans l'ouest du pays, a précisé la Représentante spéciale, qui s'est inquiétée de la circulation illégale des armes et des activités de groupes proches de l'ancien régime et d'anciens combattants, notamment le long de la frontière avec le Libéria.

Dans le cadre des réformes institutionnelles, la représentante spéciale s'est félicitée des mesures gouvernementales visant à renforcer l'inclusion politique, y compris par des actes de conciliation en direction de l'opposition, notamment par la libération de personnalités proches de l'ancien président Laurent Gbagbo.

Au sujet des droits de l'homme, elle a noté que le gouvernement avait prolongé le mandat de la cellule spéciale d'investigation et d'examen, dont le rôle est d'enquêter sur les crimes commis au cours de la crise post-électorale de 2011.

Concernant la situation économique, les réformes socio-économiques engagées par le gouvernement ivoirien commencent à donner des résultats tangibles, notamment avec une bonne croissance économique, un afflux d'investissements étrangers et un secteur privé qui renait, selon elle.

Cette tendance positive s'explique par la stabilité politique du pays, ainsi que par le soutien financier de la communauté internationale, a-t-elle ajouté.

## Programme du mercredi 29 janvier 2014

**TF1**

06h45 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Téléshopping  
09h20 Météo  
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité  
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h00 Journal  
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h50 Météo  
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour  
14h55 Téléfilm de suspense Mon bébé a disparu  
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
18h20 Jeu Une famille en or  
19h05 Jeu Money Drop  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Loterie Tirage du Loto  
20h37 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
20h50 Téléfilm humoristique Clem 7 Inédit  
22h45 Série policière New York Unité Spéciale 7  
23h35 Série policière New York Unité Spéciale 7

**2**

08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
09h55 Magazine de société C'est au programme  
10h50 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h48 Météo 2  
13h50 Magazine du consommateur Consomag  
14h00 Magazine de société Toute une histoire  
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !  
16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef  
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles  
18h30 Talk show L'émission pour tous  
19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h40 Magazine sportif Un objet, un exploit  
20h41 Magazine sportif Image du jour  
20h42 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h43 Météo 2  
20h45 Série policière Castle 7 Inédit  
21h30 Série policière Castle 7  
22h15 Série policière Castle 7  
23h00 Débat Mots croisés

**3**

07h50 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis  
08h17 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis  
08h41 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse  
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)  
09h50 Société Des histoires et des vies (2e par-

tie)

10h45 Magazine du consommateur Consomag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h55 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Série policière Un cas pour deux  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h15 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Slam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Multisports Tout le sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Magazine de société Tout peut changer ?  
22h45 Météo  
22h50 Grand Soir 3  
23h55 Culture Les mille et une vies de Régine

**CANAL+**

08h00 Divertissement La semaine du zapping  
08h15 Série d'animation Les Simpson  
08h40 Drame Thérèse Desqueyroux 77  
10h25 Court métrage Tonite  
10h40 Drame Tu seras mon fils 77  
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Drame Twice Born 77  
16h05 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma  
16h25 Série humoristique Vice versa  
16h30 Film policier A l'aveugle 7  
18h00 Divertissement Zapping  
18h10 Divertissement Le Before du grand journal  
18h40 Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
20h55 Série humoristique Kaboul Kitchen 77 Inédit  
21h30 Série humoristique Kaboul Kitchen 77  
22h00 Série humoristique Kaboul Kitchen 77  
22h35 Magazine d'information Spécial investigation  
23h30 Magazine du multimédia L'œil de Links  
23h55 Thriller Les emmurés 7

**M6**

07h45 Dessin animé Princesse Sofia Inédit  
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h40 Série d'animation Martine  
08h45 Météo  
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h00 Météo  
10h05 Jeu Les reines du shopping  
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva  
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 Téléfilm dramatique Le carnet des regrets  
15h40 Série policière Jessica King 7  
16h25 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h40 Magazine d'information 100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
20h50 Téléréalité Top chef 7 Inédit  
23h40 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi  
00h40 Magazine culinaire Norbert et Jean : le défi  
01h35 Série sentimentale A Gifted Man  
02h15 Météo  
02h20 Clips M6 Music

## La sélection

**TF1****20h50****Clem**

**Résumé**  
Malgré sa bonne volonté, les ennuis s'accumulent pour Caro. Elle a décidé de reprendre la boutique, mais ne peut s'empêcher de dissimuler à Jipé ses difficultés financières. Seul l'alcool l'aide à supporter ses soucis. Mais à force, la boisson et les nombreux mensonges finissent par menacer l'équilibre familial déjà précaire. Même Valentin pâtit de la situation.

Cette fois, Clem, qui a toujours soutenu sa mère, se sent trahie. La famille parviendra-t-elle à passer les fêtes ? Seul l'esprit de Noël chez les Brumont permettra peut-être aux Boissier de se réconcilier et d'affronter à nouveau l'avvenir ensemble...

**2****20h45****Castle****Résumé**

Une jeune femme meurt dans l'explosion de son appartement. L'auteur des faits a été vu quittant précipitamment les lieux à bord d'un break de couleur grise. La plaque d'immatriculation permet d'identifier le suspect : Archibald Fosse vient de faire six ans de prison pour le meurtre d'un bookmaker. Il avait juré vengeance. Acculé par les autorités à son domicile, il parvient à s'échapper par la fenêtre. Avant son départ, le criminel a pris soin d'activer une bombe placée dans la salle à manger. Le lieutenant Beckett pose malencontreusement le pied sur l'engin, enclenchant un terrible compte à rebours...

**3****20h45****Tout peut changer**

**Résumé**  
Au sommaire :  
Faut-il changer le code du travail ?  
Seuls deux contrats de travail sur dix proposés en

France actuellement sont des contrats à durée indéterminée. Un choix des patrons qui craignent de se retrouver avec des employés qu'il leur sera difficile de renvoyer en cas de crise. Comment faire pour éviter aux employés de vivre dans la précarité et laisser un peu de flexibilité aux patrons ?

Formation : où sont passés les chômeurs ?

Il y aurait chaque année, en France, entre 300 000 et 500 000 emplois non pourvus. Cela s'explique en partie par l'absence de candidats pourvus d'un profil satisfaisant. C'est à ce moment que la formation peut être un outil pratique. Pourtant, en dépôt d'un budget de 32 milliards d'euros, la France n'arrive pas à reconvertis ses chômeurs, car une partie de cet argent est consacré aux formations des salariés.

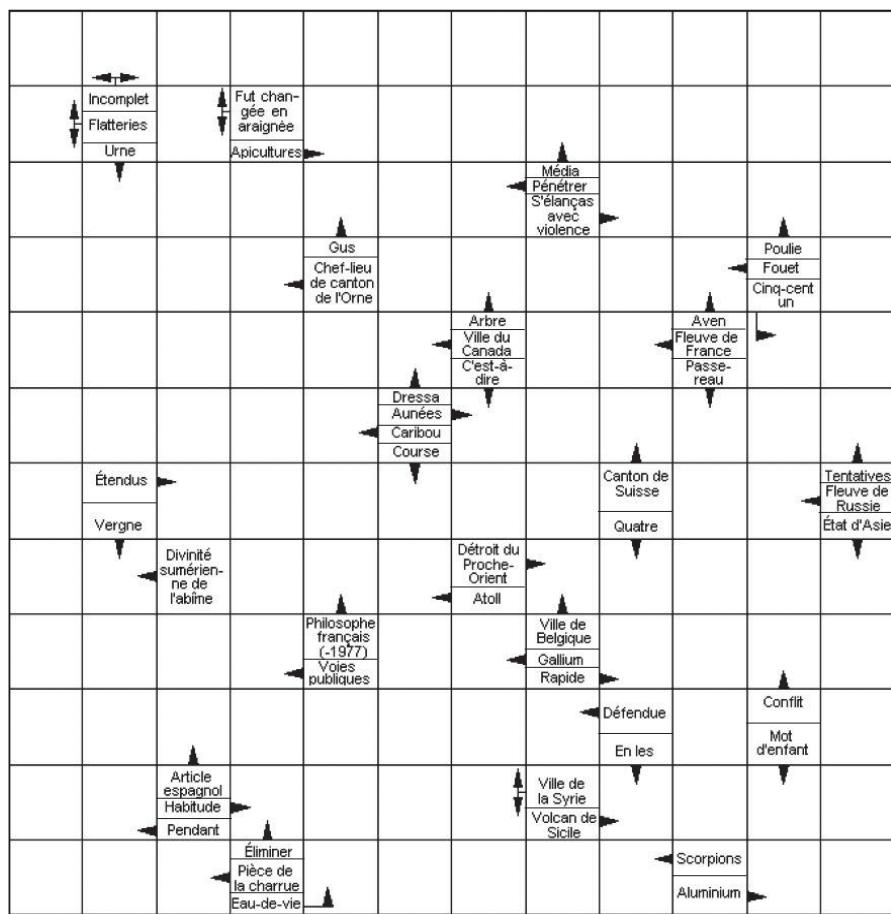
**CANAL+****20h55****Kaboul Kitchen****Résumé**

Pris sur le fait par les services secrets français, Jacky ne peut rien leur refuser. Devenu ministre des Mines, Amanullah organise une réception chez lui à laquelle de nombreux chefs de clan doivent assister. Le Kaboul Kitchen fait office de traiteur pour l'occasion. La CIA ainsi que les services secrets français demandent chacun à Jacky de porter un micro au cours de la soirée pour espionner ce qu'il s'y dit...

**M6****20h50****Top chef**

**Résumé**  
Douze nouveaux espoirs de la gastronomie tentent de décrocher leur place pour le concours culinaire, au sein duquel ils retrouveront ensuite Pierre, Alexis, Latifa et Noémie, d'anciens participants. Six d'entre eux se rendent au château de la Bourdaisière, dont le parc potager recèle plus de 600 variétés de tomates. Leur défi : sublimer la salade de tomates. Meilleur ouvrier de France en chocolaterie, Patrick Roger ouvre son atelier aux six autres candidats, qui doivent réaliser un dessert à base de légumes. La troisième et dernière épreuve, à effectuer en binôme, consiste à réaliser un plat trompe-l'œil. Al l'issue de cette manche, deux aspirants au titre sont définitivement éliminés.

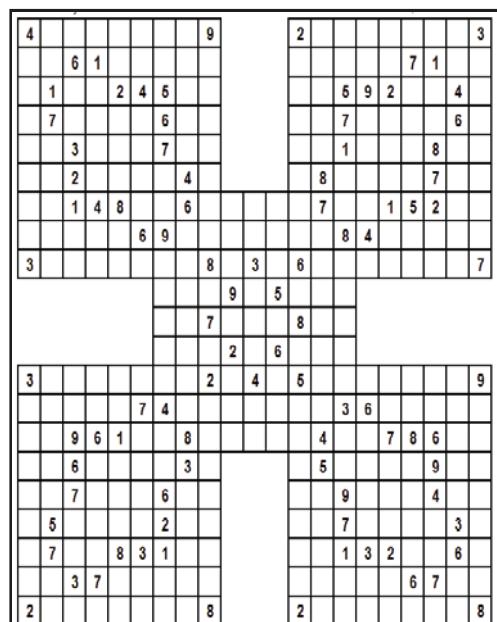
## Mots fléchés n°495



## Samouraï-sudoku n°495

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

**Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.**



## Mots croisés n°495

## Horizontalement:

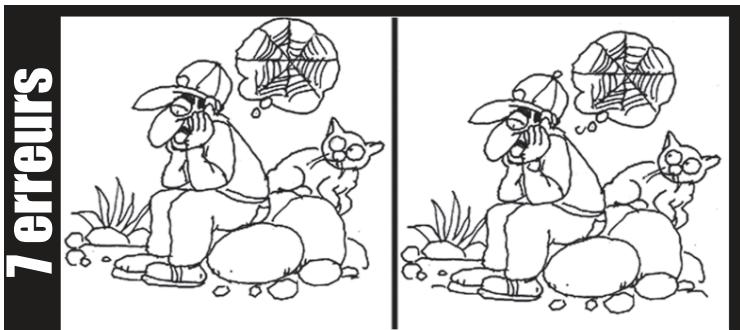
1. Atroce
2. Brûlure - Fleur
3. Conspua - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien oui - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
9. Pareil - Inoffensif
10. De la haute montagne - De bonne heure
11. S'amuser - Nobélium - Béryllium
12. Dévêtue - Unité de mesure de travail - Souverain

## Verticalement:

1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la raffinerie - Montrer un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre - Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitait ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.  
**Proverbe algérien**

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.  
**Proverbe berbère**

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.  
**Proverbe arabe**

L'occasion fait le larron  
**Proverbe français**

## C'est arrivé un 29 Janvier

**2003 :** après cinq jours de manifestations violentes et d'attaques contre les intérêts de la France en Côte d'Ivoire, les premières familles françaises quittent le pays dont la situation politique reste incertaine depuis les accords de Marcoussis.

**2003 :** onze des quinze membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies se prononcent pour une prolongation de la mission des inspecteurs des Nations unies en Irak; seules la Bulgarie et l'Espagne appuient les États-Unis et la Grande-Bretagne.

**2004 :** le Conseil de l'Europe présente un ensemble de versions remaniées à l'air du temps (techno, jazz, hip-hop, parmi une vingtaine) de l'Hymne à la joie à des fins d'illustrations de reportages télévisuels ou radiophoniques.

**2004 :** un séisme de 6,8 sur l'échelle ouverte de Richter secoue l'archipel des Moluques sans faire de victime.

**2005 :** arrestation de Romain Dupuy, meurtrier présumé des deux infirmières de l'hôpital de Pau, qui avouera les jours suivant.

**2006 :** premier vol direct entre la République populaire de Chine et Taïwan depuis 1949.

**2006 :** le président de la République française, Jacques Chirac, décide de faire chaque année, du 10 mai, un hommage à toutes les victimes de l'esclavage, de la traite des Noirs et du commerce triangulaire.

**2007 :** attentat d'Elat : 3 Israéliens sont tués dans une attaque suicide dans une boulangerie.

**2010 :** alignement Terre-Mars-Soleil, et avec la Lune pendant une petite période.

## Célébrations :

- **Gibraltar :** Constitution Day (Journée de la Constitution), commémore la constitution mise en place en janvier 2007.

## PRÉPARATION DE L'EN ALGÉRIENNE AU MONDIAL 2014 :

**Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua et le sélectionneur des Verts, Vahid Halilhodzic, devront enterrer la hache de guerre après qu'ils aient mis leurs différends par médias interposés aussi bien algériens qu'étrangers, dans l'intérêt de la sélection algérienne qui doit préparer son premier match amical au début du mois de mars prochain afin de préparer très sérieusement la phase finale de la coupe du Monde prévue au Brésil entre juin et juillet prochain.**

## Les choses sérieuses commencent pour Raouraoua et Halilhodzic



Et pour ainsi dire, les choses sérieuses commencent en vérité dès le mois prochain où le sélectionneur des Verts est attendu en Algérie pour mettre les dernières retouches de son vaste programme de travail de préparation à commencer par la décision définitive quant aux sparing-partners en dehors de la Slovénie.

En effet, le sélectionneur et le président de la FAF se sont mis d'accord au mois de décembre dernier avant leur clash sur le programme de trois matches amicaux des verts le premier le 5 mars prochain et là, l'adversaire est la Slovénie au stade Tchaker de Blida.

Quant au second il devrait être disputé le 31 mai prochain avant que le dernier ne soit disputé le 5 juin prochain et les lieux de ces deux rencontres amicales n'ont pas encore été désignés. La raison est toute simple, coach Vahid Halilhodzic

n'a pas encore tranché sur les deux derniers adversaires de la sélection algérienne. Aux dernières nouvelles, une réunion devrait avoir lieu entre lui et le président de la FAF au début du mois de février prochain, nul doute que tous les problèmes relatifs à la préparation des Verts avant le Mondial seront décortiqués par les deux responsables pour que les Verts soient dans les meilleures conditions possibles.

«Pour le moment le président de la FAF se trouve en Afrique du Sud pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des joueurs locaux alors que Halilhodzic se trouve chez lui à Lille en France tout en faisant de la prospection et le suivi des joueurs.

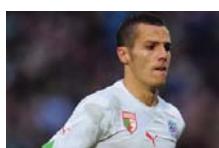
Et à ce propos justement, coach Vahid devrait livrer au mois de février la liste des joueurs et la date de leur convocation pour préparer le premier match amical

prévu contre la Slovénie le 5 mars prochain. Et cette fameuse liste sera très difficile à établir pour le moment car la plupart des internationaux algériens souffrent du manque de temps de jeu pour une histoire de blessure ou de choix technique de leurs staffs respectifs en club.

C'est dire que cette prochaine réunion entre Raouraoua et Halilhodzic est importante dans la mesure où elle permettra de déterminer les tâches de tout un chacun aussi bien sur le plan technique qu'administratif ou autres afin d'effectuer une participation honorable à ce Mondial brésilien où ils sont parmi les cinq équipes représentantes de l'Afrique et la seule sélection arabe à représenter le Monde arabe au Brésil...

Said Ben

## Imminente signature de Mesbah à Livourne



Le défenseur international algérien Djamel Mesbah devrait s'engager dans les prochaines heures avec Livourne, club de Série A italienne de football, en provenance de Parme, qui évolue dans le même championnat, rapporte mardi la presse locale.

C'est Livourne qui a eu le dernier mot dans la bataille engagée avec Chievo et l'Atlanta, deux autres pensionnaires de la Série A, autour des services de l'ex-joueur de l'AC Milan, selon le site spécialisé,

Tutto mercato. Le nouvel entraîneur de Livourne, de Domenico Di Carlo, a beaucoup insisté pour avoir le latéral gauche des Verts dans les rangs de son effectif, ajoute la même source. Livourne, avant-dernier du championnat d'Italie, a confié les rénées techniques de son équipe à Domenico Di Carlo mardi passé. Ce technicien est le troisième entraîneur nommé au club en l'espace de huit jours. Mesbah (29 ans), transféré à Parme depuis une année, a décidé de changer

d'air pour améliorer son volume de jeu, car il n'a été que très rarement utilisé par son entraîneur italien, Roberto Donadoni, depuis le début de cet exercice. Son imminent transfert vers Livourne devrait lui permettre d'augmenter ses chances de participation à la prochaine coupe du monde avec la sélection algérienne où il a perdu sa place de titulaire lors de la dernière rencontre des barrages qualificatifs au Mondial brésilien, à cause de son manque de compétition.

## Solution Samurai-sudoku N°494

5	8	6	4	9	1	2	7	3
9	2	1	7	3	5	4	8	6
7	3	4	2	8	6	5	9	1
6	7	3	5	2	8	9	1	4
2	1	8	3	4	9	6	5	7
4	9	6	1	6	7	8	3	2
3	4	9	8	1	2	7	6	5
1	6	7	9	5	4	3	2	8
8	5	2	6	7	3	1	4	9

3	2	5	1	7	6	9	8	4
8	4	6	9	2	5	7	1	3
7	1	9	8	3	4	6	2	5
5	9	7	2	1	3	8	4	6
4	8	3	5	6	7	2	9	1
2	6	1	4	8	9	3	6	7
6	3	4	5	8	1	7	2	9
5	8	1	2	7	9	4	6	3
9	7	2	6	4	3	8	1	5

## Solution Mots Croisés N°494

INSOUMISE■ON  
RENDE■NO■SN■  
RN■ELOCUTION  
INCREULE■MO  
TIR■ORIPEAU  
A■OC■NIE■TV  
BACHOTER■NOE  
II■AMAS■DOPA  
L■■MIL■MOYEU  
IFOP■GOUTEE■  
TA■SUINTER■T  
ETC■TETER■VU

## Solution Mots Fléchés N°494



**TRANSFERT DE BELFODIL AUX QUEENS PARK RANGERS:**

## Visite médicale aujourd'hui à Londres

L'attaquant international algérien de l'Inter Milan (Serie A italienne de football), Ishak Belfodil, est attendu mardi à Londres pour passer la visite médicale, préalable à son transfert, en prêt, aux Queens Park Rangers (div 2 anglaise de football), rapporte le site spécialisé italien Tuttomercato.

A l'issue de la traditionnelle visite médicale, le joueur algérien devra finaliser son contrat de prêt, jusqu'à la fin de la saison, avec option d'achat, précise la même source. Interrogé sur le transfert de Belfodil (22 ans), l'entraîneur du club des QPR, Harry Redknapp, a déclaré lundi ignorer les détails de ce dossier, affichant tout de même l'intérêt de son club pour les services de l'attaquant algérien.

Les deux clubs (italien et anglais) seraient parvenus à un accord final pour un prêt de Belfodil, sous contrat jusqu'en juin 2018 avec le club lombard. Rarement utilisé par l'entraîneur de l'Inter Milan Walter Mazzari, Belfodil, veut relancer sa carrière avant la Coupe du Monde 2014 au Brésil.

Outre les Queens Park Rangers, West Ham était également intéressé par les services de l'ancien attaquant de Parme qui n'entre plus dans les plans du coach des «Nerazzurri», avant que les dirigeants des «Hammers» n'abandonnent sa piste et optent finalement pour l'Italien de l'AS Rome, Marco Borriello. Belfodil avait rejoint l'Inter Milan lors du mercato d'été en provenance de Parme pour un contrat de cinq ans.

BADIGEONNAGE  
O■ETAT■OUTIL  
IRRESOLUE■NA  
TON■PNEU■RUN  
IMITA■VROUN■  
LEE■ROUE■SOC  
L■RADAR■O■RA  
EV■S■KENNEDY  
MISSEL■OU■RE  
ESTIVANT■TAN  
NE■DENIERS■N  
TROU■DERROUTE

## Solution Mots Fléchés N°494

# SÉMINAIRE CAF

## SUR LE PROFESSIONNALISME EN FOOTBALL : La JS Kabylie et l'ES Sétif les 30 et 31 janvier au Cap

La JS Kabylie et l'ES Sétif (Ligue 1 professionnelle de football), ont été conviées par la Confédération africaine de football (CAF) pour prendre part au grand séminaire sur le professionnalisme en football, prévu les 30 et 31 janvier au Cap en Afrique du Sud, a indiqué lundi l'instance dirigeante du football africain.

Trente-sept (37) clubs les plus représentatifs du continent, ont été invités à prendre part à cet événement qui verra la présence divers experts ainsi que les présidents des Fédérations membres de la Confédération africaine de football (CAF).

A l'occasion de ce séminaire qui se déroulera en présence du président de la



CAF Issa Hayatou, du Président de la SAFA Danny Jordaan et des membres du Comité exécutif de la CAF, plusieurs thèmes seront débattus à travers huit ateliers.

Les thèmes étudiés sont : les compétitions interclubs et licences des clubs, le rôle respectif de la CAF, des fédérations, des ligues et des clubs, développement pro-

fessionnel des clubs (managérot et finances). Le développement des infrastructures des clubs et des stades, la politique des jeunes, les droits TV, la production et diffusion des images, le marketing des compétitions et sponsoring des clubs, les licences des clubs au sein des autres Confédérations (UEFA, AFC) et les aspects juridiques (clubs et statut des joueurs) seront également au menu de ce séminaire.

Le lancement du professionnalisme du football en Afrique ces dernières années est confronté dans plusieurs pays du continent à plusieurs problèmes, notamment sur les plans financier et infrastructures.

### La liste des 37 équipes élites d'Afrique présentes à la conférence:

- 1.Al-Ahly (Egypte) 2.Zamalek (Egypte)
- 3.Raja Casablanca (Maroc) 4.Wydad de Casablanca (Maroc) 5.Espérance Tunis (Tunisie)
- 6.Etoile Sportive du Sahel (Tunisie) 7.JS Kabylie (Algérie) 8.ES Sétif (Algérie) 9.Tot Puissant Mazembe (RD Congo) 10.AS Vita Club (RD Congo) 11.Coton Sport Garoua (Cameroun) 12.Canon de Yaoundé (Cameroun)
- 13.US Bitam (Gabon) 14.Léopards de Dolsisie (Congo) 15.Diables Noirs (Congo) 16.Horoya AC Conakry (Guinée) 17.AS Kaloum (Guinée) 18.Stade Malien (Mali) 19.Djoliba (Mali)
- 20.Diambars (Sénégal) 21.Diaraf (Sénégal)
- 22.ASEC Abidjan (Côte d'Ivoire) 23.Africa Sports (Côte d'Ivoire) 24.ASFA Yennenga (Burkina Faso) 25.Asante Kotoko (Ghana) 26.Hearts of Oak (Ghana) 27.Emyimba (Nigeria) 28.Kano Pillars (Nigeria) 29.Go Mahia (Kenya) 30.Al-Merreikh (Soudan) 31.Al Hilal (Soudan) 32.Saint George (Ethiopie) 33.Orlando Pirates (Afrique du Sud) 34.Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) 35.Powers Dynamo (Zimbabwe) 36.Primeiro de Agosto (Angola) 37.Zesco United (Zambie).

APS

# PUB

# PUB



# LES VILLES

## Fortaleza

\* Source : [www.fifa.com](http://www.fifa.com)

Fondée en tant que village en 1726, cette cité n'est devenue la capitale de l'Etat de Ceará qu'en 1799. Fortaleza (forteresse en portugais) doit son nom à la période de domination néerlandaise de 1637 à 1654, durant laquelle les Européens avaient construit le fort de Schoonenborch.

Avec ses 34 kilomètres de plages paradisiaques, Fortaleza est depuis plusieurs années l'une des destinations touristiques les plus prisées du nord-est du Brésil. Elle est également devenu un pôle économique densément peuplé, plus de 2,4 millions d'habitants vivant sur ses 313 km<sup>2</sup>.

La plupart des points d'intérêts de Fortaleza gravitent autour de ses plages. La Praia do Futuro (la plage du futur) est réputée pour ses barracas, sortes de paillotes construites sur le sable où sont servis des fruits de mer typiques de la région. L'Iracema est investie par les bars et les discothèques. Plus pittoresque, la plage Mucuripe voit les pêcheurs prendre la mer à bord de leurs jangadas (bateaux en bois fabriqués artisanalement). En bord de mer, l'avenue Beira Mar accueille tous les jours une foire artisanale traditionnelle. Les amateurs de danse y trouveront également les meilleurs endroits pour se déhancher au rythme du forró, typique du nord-est brésilien.

Au fil des décennies, Fortaleza s'est doté d'une grande infrastructure touristique et de nouvelles installations, comme le Centro Dragão do Mar de Arte e Cultura et le Beach Park, le plus grand parc aquatique du Brésil, qui propose plusieurs toboggans vertigineux sur ses 35 000 m<sup>2</sup>.

Deux des clubs les plus populaires du nord-est du Brésil sont situés à Fortaleza : le Ceará Sporting Club et le Fortaleza Esporte Clube. Depuis leur création, ces deux équipes se partagent l'attention des supporters et les titres à l'échelle de l'Etat. Ces deux institutions ont également brillé à l'échelle nationale. Le Ceará a terminé finaliste de la Coupe du Brésil 1994, battu par le



Grêmio. En 2005, il a atteint le dernier carré. Quant au Fortaleza Esporte Clube, il a fini à deux reprises sur la deuxième marche de la Taça Brasil (ancêtre du Campeonato Brasileiro), en 1960 et 1968. Deux stades de la ville hébergent les matches du Ceará, de Fortaleza et

du Ferroviário Esporte Clube ; le Presidente Vargas, qui appartient à la ville, et le Plácido Castelo, alias Castelão. Ce dernier a fait l'objet de travaux de rénovation et d'amélioration pour porter sa capacité à 58 000 places pour la Coupe du Monde de la Fifa 2014.

## LE STADE Estadio Castelão - Fortaleza

La ville de Fortaleza est un endroit où la fièvre footballistique monte très vite chaque fois qu'un match de football s'y déroule, qui plus est s'il s'agit du derby entre les deux grandes équipes locales, Ceará et Fortaleza. Par conséquent, la rénovation du stade pour la Coupe des Confédérations de la FIFA 2013 et la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™ a été une véritable aubaine pour les supporters des deux clubs.

Construit en 1973, l'Estádio Governador Plácido Castelo est surnommé le Castelão. En vue de la prochaine édition de l'épreuve reine du football mondial, il a été complètement rénové afin d'offrir un confort maximum aux 58 704 personnes qui

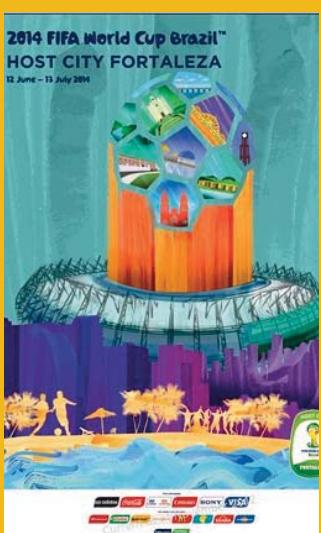


pourront y prendre place. Parmi les améliorations apportées, citons un parking souterrain de 1 900 places, des loges, une zone VIP, un secteur presse, une zone mixte et des vestiaires totalement rénovés. De plus,

tous les spectateurs sont désormais protégés de la pluie, y compris ceux de l'anneau inférieur, plus proche du terrain. À noter que la Seleção y disputera son deuxième match du premier tour.

## LE POSTER

**Le soleil quotidien et la beauté de la côte font de Fortaleza un endroit très spécial. Caractérisée par la chaleur humaine et le respect de la nature, la capitale de l'Etat de Ceará, dans le nord-est du Brésil, est l'endroit parfait pour un événement de l'ampleur de la Coupe du Monde de la Fifa, Brésil 2014™. Sa passion pour le football se retrouve dans les principales caractéristiques de l'affiche, comme la moderne Castelão Arena, l'imposante balon dans le ciel dont les panneaux sont constitués d'images évoquant les grands monuments de la ville, ainsi que le beach soccer, sport très populaire pratiqué sur tout le littoral brésilien. Les textures et les touches utilisées rappellent une ville moderne, mais une ville qui n'oublie pas ses traditions, ce qui fait de Fortaleza l'un des endroits les plus visités au Brésil. Le bonheur d'accueillir la Coupe du Monde de la Fifa, Brésil 2014™ s'accompagne d'un jaillissement d'euphorie, de culture et de beauté qui envahit les tribunes du Castelão Arena et traverse Fortaleza dans un mélange de couleurs vibrantes au rythme des vagues de l'océan et des rayons du soleil, qui éclairent la ville connue sous le nom de «Terre de Lumière».**



## ZAKAT

### QARD HASSANE: Financement de 41 projets en 2013 à Aïn Témouchent

Le Fonds de la Zakat de la wilaya d'Aïn Témouchent a financé, durant l'année 2013, un total de 41 projets par le biais du «Qard Hassane» (bon crédit), a affirmé mardi un chef de service à la direction des affaires religieuses et des wakfs.

Les projets ont nécessité un montant d'investissement de l'ordre de 1.960.657 dinars au profit de jeunes de la wilaya d'Aïn Témouchent, a précisé M. Sebaghou Abdelhafi en marge d'une rencontre de formation de deux jours sur la bonne gestion du crédit par les commissions de daïras du Fonds de la Zakat.

Le chiffre porte à 119 le nombre de projets financés par «Qard Hassane» depuis 2007, ce qui a mobilisé un montant d'investissement de l'ordre de 18.071.032,66 dinars, a-t-on ajouté, en soulignant que le nombre de projets financés est passé de 7 en 2007, à 13 en 2008, 33 en 2011 et 25 en 2012. Pour cette année 2014, la commission de wilaya du Fonds de la Zakat est en train d'étudier 45 dossiers de demande de ce crédit qui varie de 50 à 300 mille DA, a indiqué M. Sebaghou.

Abritée depuis hier lundi par l'école coranique de la mosquée «Abderrahmane Ibn Aouf» d'Aïn Témouchent, cette rencontre de formation regroupe les imams présidant les commissions de daïras et les commissions communales, aux côtés d'autres membres, notamment les représentants des comités des mosquées et les bienfaiteurs.

Encadrée par le bureau de la Zakat à la direction des affaires religieuses et wakfs, la rencontre s'est penchée, entre autres, sur la connaissance et l'application des différentes étapes d'étude de dossiers de demande du crédit depuis le financement du projet au règlement de la dernière tranche du «Qard Hassane», a-t-on également indiqué.

Les jeunes promoteurs bénéficient de matériels, équipements et de matières premières nécessaires à leurs projets, a-t-on ajouté de même source soulignant qu'aucun montant en numéraire ne leur est remis.

Il importe de signaler enfin que le Fonds Zakat de la wilaya d'Aïn Témouchent a collecté, depuis 2004 à la fin de l'année dernière, un montant global de 61.445.356 DA dont 5.228 millions DA au titre de l'année 2013, a-t-on rappelé. Ce montant a bénéficié, en outre, à 16.615 familles dans la cadre de «Zakat El Qout».

## TEXTE DE LOI RÉGISSANT L'ACTIVITÉ AUDIOVISUELLE DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

### M. Messahel : «En droite ligne du pluralisme médiatique enclenché depuis 1990»

**L'ouverture du champ audiovisuel «est la traduction d'une volonté politique exprimée clairement par le Président de la République».**

**Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a affirmé, lundi, que la loi régissant l'activité audiovisuelle s'inscrivait en droite ligne du pluralisme médiatique enclenché par l'Algérie depuis 1990.**

L'Algérie «a entamé l'expérience du pluralisme à travers la presse écrite en 1990 pour répondre aux aspirations du citoyen, d'une part et aux exigences de l'époque, d'autre part», a indiqué M. Messahel qui répondait aux questions des membres du Conseil de la nation sur le texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle.

Les médias «sont des outils de défense nationale et de protection des intérêts suprêmes du pays», a déclaré M. Messahel, soulignant que «l'autorité de régulation tire sa crédibilité aux yeux du citoyen et des opérateurs dans le domaine de l'audiovisuel, de son indépendance, laquelle est consacrée à travers les prérogatives clairement définies dans le projet de loi».

Pour M. Messahel, le rôle principal de l'autorité de régulation consiste à «veiller au respect des lois et à protéger les droits de tous les citoyens, notamment ceux relatifs au respect de leur vie privée».

«Il y a une grande différence entre l'ouverture du champ audiovisuel et de la presse écrite», a poursuivi M. Messahel, rappelant que le champ audiovisuel «appartient à l'Etat qui, seul, décide de l'octroi d'autorisations pour l'exploitation de cet espace, à des chaînes publiques ou privées, d'où la nature de la composante humaine de l'Autorité de régulation dont les membres sont tous désignés et non élus».

L'article contenu dans le projet de loi, qui stipule que les membres de l'autorité de régulation sont désignés, a été élaboré sur la base de larges consulta-



tions avec les professionnels et en tenant compte des expériences des pays pionniers en la matière, a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, M. Messahel a soutenu que la formation «figure parmi les priorités» de son secteur, ajoutant qu'un important programme sera destiné à tous les journalistes de la presse écrite dans les secteurs public et privé et concernera également les intervenants dans les métiers de la Communication.

Le ministre a, d'autre part, appelé les médias publics à «assurer un service public de qua-

lité» saluant par la même la qualité des prestations des entreprises publiques de radio et de télévision.

«En vue d'améliorer le service public, un programme de numérisation des moyens de production et de diffusion a été tracé», a indiqué le ministre ajoutant que l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA) œuvrait à l'élaboration d'un bouquet de six chaînes numériques.

Le taux de couverture dépasse actuellement 85% de l'ensemble de la population et devra atteindre 95% en 2015, a-t-il ajouté.

«Un deuxième bouquet de chaînes de télévision numérique terrestre est en cours d'élaboration et devra prendre en charge les revendications des secteurs public et privé», a ajouté le ministre qui

a rappelé aux membres du Conseil de la nation que l'ouverture du champ audiovisuel «est la traduction d'une volonté politique exprimée clairement par le président de la République».

«Il convient de préciser que la principale préoccupation consiste en la réponse aux revendications des citoyens en matière de communication pour faire face à la concurrence étrangère», selon le ministre qui a estimé que l'Algérien «est toujours attaché à la Télévision algérienne» citant à ce titre un sondage effectué par une entreprise étrangère spécialisée, qui a révélé que 63% des téléspectateurs algériens suivaient les programmes de la chaîne de télévision «A3».

Le projet de loi, une fois adopté, permettra à l'Algérie de disposer d'un cadre juridique à travers lequel les médias nationaux publics et privés pourraient contribuer au développement national et promouvoir la véritable image de l'Algérie.

Après avoir rappelé que l'heure n'était plus à l'improvisation, M. Messahel a affirmé que «les médias reposent aujourd'hui sur trois assises, à savoir l'acquisition de moyens technologiques performants, leur utilisation dans un cadre juridique moderne et la formation de tous les acteurs et employés du secteur de la communication».

## De nouvelles structures pour renforcer les missions de la Gendarmerie nationale

Plusieurs projets visant le renforcement des missions de la Gendarmerie nationale (GN) ont été retenus dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué.

S'inscrivant dans le cadre de l'actuel programme quinquennal de développement, les structures portent sur la réalisation en cours d'un nouveau siège du groupement de wilaya et d'un autre pour la brigade de recherches et d'investigations, a précisé le commandan-

dant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Yacine Azizi.

Deux nouveaux sièges sont également projetés pour les brigades territoriales des communes de Sidi-Tâifour, El-Meharra et Lehboud, a-t-il signalé.

Le chantier du projet d'un groupement d'intervention de la Gendarmerie nationale, sis dans la commune de Bougtob, à proximité de la RN-6, enregistre, quant à lui, un taux d'avancement «appréciable», a relevé l'of-

ficer supérieur. Entrant dans le cadre de la stratégie sécuritaire intégrée, ces projets permettront notamment le renforcement des actions de proximité des services de la Gendarmerie nationale à El-Bayadh, de la protection des personnes et des biens ainsi que la lutte contre les différentes formes de criminalité, a indiqué le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à El-Bayadh.

APS